



20 24

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





20
24

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



SOM- MAIRRE

5 ÉDITO

II RÉUSSIR LES JEUX DE PARIS 2024 ET LEUR HÉRITAGE

27 OBTENIR LES JEUX DES ALPES FRANÇAISES 2030

33 POURSUIVRE LES ACTIONS PHARES

Axe 1 : Renforcer le rôle du CNOSE

Axe 2 : Accompagner les membres, les territoires et les athlètes

Axe 3 : Agir pour les grandes causes nationales

Axe 4 : Faire rayonner le sport français à l'international

59 CONFÉRENCE DES CONCILIEATEURS CHAMBRE ARBITRALE DU SPORT ET COMITÉ DE DÉONTOLOGIE

63 RAPPORT DE GESTION



+INFOS

Scannez le QR code pour en savoir plus sur les missions du CNOSE.

EDLITO



DAVID LAPPARTIENT

Membre du CIO
Président du Comité national olympique et sportif français

L'année 2024 a été exceptionnelle en tout point. Après un siècle d'attente et sept ans d'intense préparation, la France a accueilli le monde pour la XXXIII^e Olympiade de l'ère moderne.

Au-delà de la réussite organisationnelle, force est de constater que le succès des Jeux de Paris 2024 n'aurait sans doute pas été le même sans celui de notre Equipe de France et le remarquable engouement populaire qu'elle a su drainer dans son sillage. Avec 64 médailles, elle accroche la 5^e place au tableau des médailles, sa meilleure performance depuis près de trente ans.

Ce succès, nous le devons à l'investissement des athlètes, de leur encadrement et des fédérations, et au travail de longue haleine mené par les équipes du CNOSE, en coordination avec ses partenaires fédéraux et institutionnels, tout particulièrement dans le cadre de "Gagner en France". Il a ainsi permis de mettre en œuvre un dispositif inédit, tant dans sa dimension que dans son ambition, au service de la performance, de la valorisation, de l'intégrité et de l'expérience olympique de son Equipe de France. Cette entreprise a porté ses fruits.

En parallèle, le CNOSE portait une seconde grande ambition, faire du Club France la vitrine du sport français, de tous les sports. Offrant au public le plus grand lieu de découverte et de pratique sportive, aux supporters la plus grande et la plus animée des fan zones, aux athlètes le plus bel espace de célébration, et enfin aux partenaires et aux médias le plus attrayant des sites de Paris 2024, le Club France a su rassembler dans une ambiance populaire et conviviale autour d'un mouvement sportif pleinement représenté.

2024 aura également été l'année de l'attribution, lors de la 142^e Session du CIO, de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 pour les Alpes Françaises. Les votes des membres du CIO ont couronné un travail d'équipe mené avec le CPSF, l'État et les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et constituent un succès collectif ainsi qu'une marque de confiance qui honorent la France. Sobres, durables, responsables, inclusifs, en accord avec les

défis de notre temps et l'Agenda 2020+5 du CIO, ces Jeux 2030 contribueront à façonner le modèle des Jeux d'hiver de demain. C'est une chance unique pour la France de pouvoir accueillir en moins de six ans des Jeux d'été et des Jeux d'hiver.

Cette année 2024 nous a aussi permis de poursuivre les actions phares du CNOSE entamées depuis 2021. Que ce soit avec la clôture du programme Club des 300, la seconde promotion de Dirigeants de demain, les Soirées Bleues, le déploiement de Ma Petite Sponso et la poursuite du développement de Sport en France ou encore l'organisation, avec le ministère des sports, de la 5^e Convention nationale de prévention des violences dans le sport, le CNOSE est aux côtés de ses 110 fédérations et membres associés pour les accompagner dans les grandes mutations auxquelles ils doivent faire face. Enfin, le CNOSE a mené à bien sa mission de conciliation et dont l'activité fut particulièrement intense en 2024. Je souhaite aussi remercier chaleureusement l'ensemble des élus bénévoles et des salariés pour leur engagement exceptionnel en cette année qui l'était tout autant.

Enfin, 2024 a été marquée par le renouvellement des instances dirigeantes au sein des fédérations. Les assemblées générales électorales qui se sont tenues constituent des moments importants de la vie démocratique fédérale. Je veux féliciter toutes celles et ceux qui ont été élus ou réélus à cette occasion, mais aussi celles et ceux qui ont achevé en 2024 leur mandat fédéral et dont l'engagement ces quatre dernières années a été essentiel au bon fonctionnement du mouvement sportif.

Le rapport annuel que vous avez entre les mains revient plus en détail sur tous les temps forts de l'année 2024, je vous en souhaite une bonne lecture !



GOUVERNANCE DU CNOSF

Tout au long de cette année exceptionnelle, le CNOSF a réuni ses instances dirigeantes afin d'accompagner le déploiement de ses activités et la mise en œuvre de son programme politique. Cette mission a été assurée au quotidien par le Bureau exécutif, sous le contrôle du Conseil d'administration.

1

4

11

141

Assemblée générale

Conseils d'administration

Bureaux exécutifs

résolutions adoptées



TROMBINOSCOPE ÉLUS

BUREAU EXÉCUTIF

	LAPPARTIENT	David	Président du CNOSF Membre du CIO
	GUYART	Astrid	Secrétaire générale Co-présidente de la CAHN
	CALLOT	Michel	Trésorier général
	SIUTAT	Jean-Pierre	1 ^{er} Vice-président en charge de la stratégie internationale
	BLATEAU	James	Vice-président en charge du service aux membres
	CHARLIER	Betty	Vice-présidente en charge de la santé et du sport pour tous
	LE MAUX	Sylvie	Vice-présidente en charge de l'e-sport
	MOREIRA	Véronique	Vice-présidente en charge de l'éducation
	POIRIER	Sébastien	Vice-président en charge de la transformation économique
	POTEREAU	Marie-Françoise	Vice-présidente en charge de la mixité et de Paris 2024
	TOURNIER-LASSERVE	Anne	Vice-présidente en charge du haut niveau

	ZOUNGRANA	Jean	Vice-président en charge du mieux vivre ensemble
	TANGUY	Éric	Vice-président en charge de Sport en France et de l'innovation
	DULLIN	Christian	Vice-président en charge de l'éthique et de la lutte contre le dopage
	PÉCHALAT	Nathalie	Présidente déléguée du Club France
	ERB	Gilles	Conseiller en charge des territoires, du marketing et des nouveaux pratiquants
	HATOT	Stéphane	Conseiller culture olympique
	OURAHMOUNE	Sarah	Conseillère politique de la ville
	ALLOUACHE	Nadir	Conseiller
	CHIPON	Sophie	Conseillère
	CIRIEGI	Evelyne	Représentante des CROS et CTOS
	MANASSERO	Philippe	Représentant des CDOS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AMSALEM	Bernard	Administrateur
BACZYK	Michel	Administrateur
BONNET-OULALDJ	Emmanuelle	Administratrice
BRUN	Jean-Michel	Administrateur
CHABROL	Luc	Administrateur
CLÉROY	Jean-Michel	Administrateur
DARCY	Michel	Administrateur
DENÉCHAU	Jean-Luc	Administrateur
DHUMEZ	Joël	Administrateur
DRUT	Guy	Administrateur membre du CIO
ESTANGUET	Tony	Administrateur membre du CIO
FERREIRA	Charles	Administrateur
FEUILLAS	Mauricette	Administratrice
FOURCADE	Martin	Administrateur membre du CIO
GIRAULT	Olivier	Administrateur

GIROUILLE	Romain	Administrateur Co-président de la CAHN
GOSSE	Cédric	Administrateur
LE FUR	Marie-Amélie	Administratrice Présidente du CPSF
LEGRAND	Lise	Administratrice
MARTIN	Patrice	Administrateur
MONNIN	Eric	Administrateur
ROLLAND	Jean-Christophe	Administrateur membre du CIO
SCHLEIFER	Brigitte	Administratrice
SEMINET	Didier	Administrateur
TARDIF	Luc	Administrateur
TEBIB	David	Administrateur
VANDEBERGHE	Christian	Administrateur
VION	Michel	Administrateur
WESTELYNCK	Guislain	Administratrice

ORGANISATION INTERNE DU CNOSF

RESSOURCES HUMAINES

A la suite de l'élection à la présidence du CNOSF, un cap a été fixé en préparation de l'année 2024 : réussir les Jeux Olympiques d'été de Paris et obtenir l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030, tout en assurant la continuité des activités phares du CNOSF.

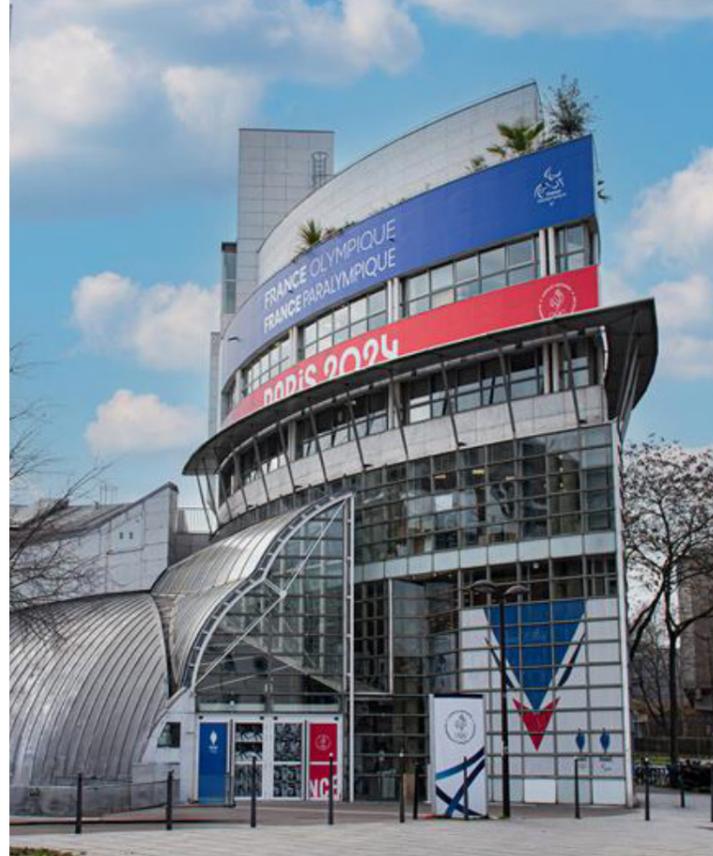
Afin de répondre à cette ambition, le travail de structuration interne et de mobilisation des collaborateurs, engagé en 2023 sous l'impulsion de la direction générale, a été poursuivi en 2024 en consultation avec le Comité de direction, les pôles et le CSE. Il s'est ainsi matérialisé par :

// Des organigrammes-projets dédiés aux Jeux de Paris 2024 autour du Club France et de l'Equipe de France, ayant notamment conduit de nombreux collaborateurs à évoluer sur des missions différentes de leur quotidien ;

// Une équipe-projet resserrée coordonnant la candidature des Alpes Françaises aux Jeux d'hiver de 2030 ;

// Des actions d'accompagnement et de formation des collaborateurs dans le cadre de ces organisations en mode projet ;

// Un retour d'expériences ressources humaines, dans le but de bénéficier du retour des collaborateurs sur leur expérience des Jeux, d'identifier les réussites et les points d'amélioration.



Afin d'accompagner la dynamique positive autour des Jeux, une politique RH spécifique a été mise en place. Fondée sur un dialogue social constructif, elle a notamment permis, au bénéfice des collaborateurs :

// L'octroi d'une prime exceptionnelle pour 2024 ;

// L'octroi d'une prime de partage de la valeur ;

// La mobilisation d'une enveloppe afin de procéder à des augmentations individuelles dans le cadre de la revue du personnel - en complément d'une augmentation collective, décidée en 2023 et pleinement applicable en 2024 ;

// La signature d'un accord sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail ;

// La signature d'un accord de participation.

Après quasiment une décennie avec les Jeux de Paris 2024 pour horizon, le CNOSF a anticipé l'amorçage d'un nouveau cycle, marqué par la fin du surplus d'activité lié aux Jeux à domicile ainsi que, dans sa vie institutionnelle interne, par le renouvellement de sa gouvernance en 2025. Dans ce contexte, le CNOSF assure la continuité de ses missions-phares tout en préparant la montée en puissance de nouveaux enjeux, tels que les Jeux de 2030 - à nouveau à domicile -, l'éthique et la déontologie, ou encore l'e-sport.



+INFOS
Scannez le QR code pour retrouver l'organisation opérationnelle du CNOSF.



CHIFFRES CLÉS RESSOURCES HUMAINES

105

collaborateurs (dont 85 CDI) au 31 décembre 2024

52% / 48%

hommes femmes

36

ans de moyenne d'âge au 31 décembre 2024

18%

de renforcement des effectifs RH pour les besoins opérationnels liés aux Jeux

65

actions de formation engagées (52 individuelles, 13 collectives)

3

accords ou avenants signés et 1 charte sur le télétravail renouvelée

LA MAISON DU SPORT FRANÇAIS

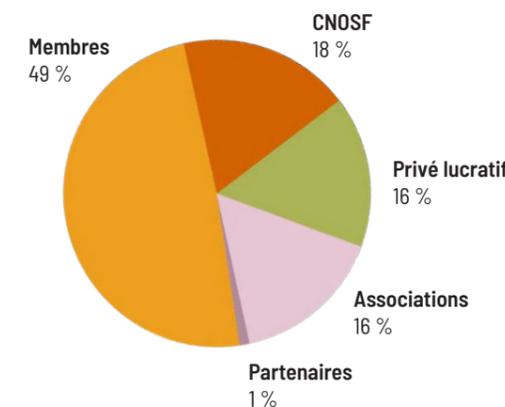
Après les années de COVID et une période de travaux visant à améliorer les services proposés, la Maison du sport français a accueilli un nombre record d'événements en 2024 organisés par ses membres, des associations, des partenaires ou des organismes du secteur privé, dont 18 Assemblées générales de fédérations membres du CNOSF.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont constitué une véritable opportunité avec des organisateurs d'événements souhaitant s'associer aux valeurs et à l'image du sport et du Mouvement olympique.



+INFOS
Scannez le QR code pour en savoir plus sur la Maison du sport français.

CLASSEMENT DES ÉVÉNEMENTS PAR TYPE DE POPULATION



145 événements organisés à la Maison du sport français en 2024



20 24



**DAVID
LAPPARTIENT**

Membre du CIO
Président du CNOSF
et co-président de
la Commission olympique



**ASTRID
GUYART**

Secrétaire générale du
CNOSF et co-présidente de
la Commission des athlètes
de haut niveau



**ANNE TOURNIER-
LASSERVE**

Vice-présidente en
charge du haut niveau
et présidente de la
Commission consultative
des sélections olympiques



**MARIE-FRANÇOISE
POTEREAU**

Vice-présidente en charge
de Paris 2024 et de la
mixité, et co-présidente du
Comité stratégique Paris
2024



**NATHALIE
PÉCHALAT**

Présidente déléguée
du Club France



**GILLES
ERB**

Conseiller territoires,
marketing et nouveaux
pratiquants, et
co-président de la
Commission des territoires



**STÉPHANE
HATOT**

Conseiller culture
olympique



**JEAN-MICHEL
CLÉROY**

Co-président du Comité
stratégique Paris 2024



**ROMAIN
GIROUILLE**

Co-président
de la Commission des
athlètes de haut niveau



**LUC
TARDIF**

Co-président
de la Commission
olympique

RÉUSSIR LES JEUX DE PARIS 2024 ET LEUR HÉRITAGE

L'ENGAGEMENT DU MOUVEMENT SPORTIF



MARIE-FRANÇOISE POTEREAU

Vice-présidente en charge de Paris 2024 et de la mixité et co-présidente du Comité stratégique Paris 2024

Durant cet été, la France a prouvé être non seulement une "Terre de Jeux", mais plus encore, une "Terre de sport", grâce à l'engagement de nos fédérations sportives et de nos territoires. Le CNOSF va continuer de s'investir pour fidéliser et encourager encore plus de Français à rejoindre le mouvement sportif fédéré, en tant que licenciés, pratiquants, bénévoles, volontaires et supporters de l'Equipe de France.

Le CNOSF a accompagné l'ensemble de ses membres et organes déconcentrés afin de soutenir leurs initiatives et valoriser leur engagement historique pour faire de ces Jeux une véritable aventure collective :

- // Programmes de billetterie dédiés ;
- // Identification des volontaires sports issus des fédérations ;
- // Labellisation de projets "Olympiade culturelle" ;
- // Soutien aux projets sociétaux via le fonds de dotation Impact 2024 ;
- // Participation au Relais de la Flamme et aux célébrations de l'été.

Ces Jeux ont été l'occasion de fédérer plusieurs communautés - Terre de Jeux, porteurs de Flamme, supporters "Allez les Bleus" - et d'y rassembler toutes les énergies venues des territoires et des fédérations. L'ensemble des acteurs du mouvement sportif, clubs et associations sportives, ont ainsi saisi l'élan des Jeux pour transformer le rôle du sport en France, afin qu'il entre dans le cœur de tous les Français.



CHIFFRES CÉLÉBRATIONS

1 632

relayers de la Flamme olympique dans les relais collectifs des fédérations

470

participants au Marathon pour tous issus du mouvement sportif (CNOSF, fédérations, CROS, CDOS et CTOS)

10

webinaires d'accompagnement des fédérations olympiques pour les 64 relais collectifs de la Flamme

6

webinaires d'information aux CROS, CDOS et CTOS sur les célébrations en France

27

projets de célébration co-portés par les CROS, CDOS et CTOS

1 500

personnes invitées à assister à des épreuves des Jeux dans le cadre du dispositif de billetterie institutionnelle (représentants de fédérations, d'organes déconcentrés, olympiens médaillés, membres de l'écosystème sportif)

3 163

invités du CNOSF pour assister à la cérémonie d'ouverture du 26 juillet sur les quais hauts (y compris des volontaires du Club France)

3 000

jeunes licenciés et bénévoles du mouvement sportif bénéficiaires de places pour les Jeux dans le cadre du dispositif de billetterie territoires, déployé avec les CROS, CDOS et CTOS

FONDS DE DOTATION IMPACT 2024

27

fédérations lauréates (sur 34 éligibles) ainsi que le CNOSF et le CPSF

635

projets soutenus (y compris portés par des ligues, comités, associations sportives) représentant 4 246 508 bénéficiaires au total

17 M€

redistribués sur l'ensemble du fonds de dotation Paris 2024 aux fédérations et à leurs organes affiliés





JACKSON RICHARDSON

Chef de mission de la délégation française aux Jeux Olympiques de Paris 2024

Cet été, l'Equipe de France avait rendez-vous avec l'histoire. Elle a su répondre présente et a suscité, partout en France, un fervent intérêt populaire sans précédent. Une réussite à mettre au crédit de nos athlètes, de leurs entraîneurs, clubs et fédérations, mais qui est aussi l'aboutissement de la mobilisation des équipes du CNO SF, porteuses d'un dispositif inédit par sa dimension et son ambition. Une révolution à confirmer !

LA PRÉPARATION DE L'EQUIPE DE FRANCE

UN CADRE COLLECTIF INÉDIT

Afin d'être au rendez-vous de leurs ambitions communes, le CNO SF et les différentes institutions mobilisées dans le cadre de la préparation des Jeux de Paris 2024 et de l'Equipe de France ont su développer une méthodologie de travail commune qui a constitué un élément clé dans la réussite de la préparation des Jeux. Une dynamique collective qui contribuera sans aucun doute à un héritage durable de l'Olympiade :

// Celle de la démarche "Gagner en France", qui a permis d'identifier les besoins prioritaires, les "gains marginaux", et de coordonner les efforts de 11 institutions sur les actions qui le nécessitaient ;

// Celle d'une coopération politique et opérationnelle intense entre le CNO SF et le CPSF autour de leurs délégations unies en une seule Equipe de France ;

// Celle d'une implication sans faille des 32 fédérations olympiques mobilisées pour la réussite de leurs athlètes.



BILAN

Retrouvez le bilan du CNO SF des Jeux Olympiques en scannant le QR code.

CHIFFRES DU SUCCÈS

589

athlètes engagés par le CNO SF
299 hommes, 290 femmes

64

médailles, record depuis les Jeux de Paris 1900

16 26 22

en or – en argent – en bronze

168

athlètes médaillés

5^E

Position de la France au classement des médailles. Il faut remonter à Londres 1948 pour voir la France mieux classée

3 réunions du Copil "Gagner en France"

2 réunions de la Commission olympique

1 séminaire de préparation olympique et paralympique organisé dans la Grande Halle de La Villette

1 retour d'expérience mené auprès de la délégation française



CONDUIRE

La constitution de la plus grande délégation française de l'Histoire a été opérée sous l'égide de la Commission consultative des sélections olympiques (CCSO) du CNO SF, en lien étroit avec l'Agence nationale du sport (ANS), l'AsDTN et l'ensemble des fédérations.

A la tête d'une Equipe de France 59 % plus grande que celle de Tokyo 2020, le CNO SF a dû adapter son dispositif afin de répondre à la fois au défi logistique posé, notamment en matière d'hébergement, d'accréditations et de dotations vestimentaires, mais aussi à l'ambition collective d'être à la hauteur de ces Jeux à domicile en matière de services apportés à la délégation :

// Aménagement inédit des bâtiments France du Village olympique principal. En complémentarité, la Maison de la performance, a été opérée par l'ANS ;

// Mise aux couleurs de l'Equipe de France des lieux d'hébergement pour le Village olympique principal ainsi que les sites excentrés ;

// Dispositif parentalité inédit, permettant aux membres de la délégation de conjuguer leur expérience olympique avec leur vie de famille ;

// Possibilité offerte aux athlètes de continuer à vivre les Jeux après la fin de leur compétition.

CHIFFRES CLÉS

4

porte-drapeaux pour l'Equipe de France olympique
Mélina Robert-Michon & Florent Manaudou (ouverture),
Pauline Ferrand-Prévoit & Antoine Dupont (clôture)

1 334

membres composant la délégation française

61 665

pièces fournies pour équiper la délégation

900 M²

de surface opérationnelle aménagée pour la France au Village olympique en Seine-Saint-Denis

FÉDÉRER

Dans la dernière ligne droite jusqu'aux Jeux, le CNOSF a poursuivi son travail en faveur de la cohésion de l'Équipe de France, tant le sentiment d'appartenance à un collectif soudé peut impacter la performance et, plus globalement, offrir une expérience olympique inoubliable aux athlètes engagés :

// Poursuite des événements "bleus", temps de cohésion initiés en 2022, en substituant les "week-ends" aux "soirées", format plus adapté aux derniers mois de préparation ;

// Élection des porte-drapeaux, pour la première fois par l'ensemble des athlètes de l'Équipe de France, dans le cadre d'une démarche commune avec le CPSF ;

// Conception et animation de l'application "EquipeFra", lancée en 2023, véritable réseau social réservé aux athlètes ;

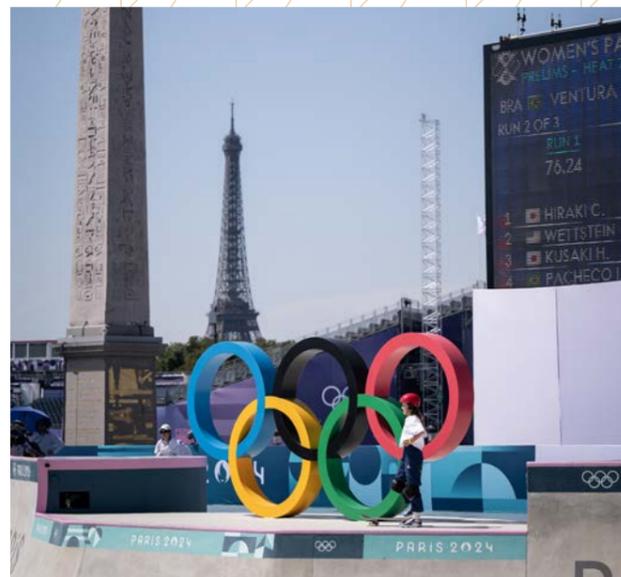
// Un parcours de célébration, du Village olympique au Club France.

5

Soirées bleues

664

athlètes utilisateurs de l'application "EquipeFra"



PROTÉGER

L'exemplarité attendue de la délégation française a commandé la mise en œuvre de moyens spécifiques visant à garantir son intégrité physique et morale (enjeux d'éthique, de prévention des violences, de lutte contre le dopage et de manipulation des compétitions), mais aussi juridique (en cas de recours devant le Tribunal arbitral du sport) ou encore en matière de respect des règles de communication propres aux Jeux Olympiques (notamment règles 40 et 50 de la Charte olympique).

Le CNOSF a ainsi articulé son dispositif autour de deux axes, l'un basé sur la prévention et la sensibilisation des membres de la délégation – principalement en amont des Jeux, l'autre sur le déploiement, durant les Jeux, de processus retravaillés et de personnels dédiés, chargés notamment de la gestion d'éventuels signalements :

// Formations aux principaux sujets d'éthique et de droit auprès de publics prioritaires ;

// Guide de l'athlète et de la délégation (GAD), modernisé sous un format e-learning en quatre modules avec l'appui du Sport Data Hub, et module "ADEL" de l'Agence mondiale antidopage (AMA) pour l'ensemble de la délégation ;

// Signature d'un acte d'engagement personnel demandée à chaque membre de la délégation et mise en place d'une commission de contrôle ;

// Contrôle d'honorabilité de l'encadrement.

78%

des athlètes et 99 % des encadrants ont complété le parcours e-learning du GAD

4

référents "bien-être" intégrés à la délégation, dont 1 Safeguarding Officer, formée par le CIO

VALORISER

Les Jeux Olympiques ont été l'occasion d'une visibilité hors normes pour une Équipe de France sous le feu des projecteurs. Afin d'en tirer tout le bénéfice, un dispositif de communication unique a été engagé aux côtés du CPSF et de Paris 2024, avant et pendant l'événement, au service de la promotion et de la médiatisation des délégations olympique et paralympique :

// Création et diffusion d'outils spécifiques ;

// Conception, coordination et déploiement de temps forts, comme le J-100 ou la Parade des Champions ;

// Accompagnement des athlètes, fédérations et autres parties prenantes – notamment sur le media training et la gestion des réseaux sociaux ;

// Couverture digitale et médiatique de grande ampleur sur tous les sites.

Une mobilisation qui a permis d'atteindre des scores d'audience et des volumes de citation jamais connus par le passé.

CHIFFRES CLÉS MÉDIATISATION ET PROMOTION

5

La France dans le Top 5 des CNO avec le plus d'engagement sur les réseaux de l'Équipe de France, @EquipeFRA

379 M

d'impressions des publications sur les 4 réseaux @EquipeFRA

1,2 M

d'abonnés atteint pour la communauté @EquipeFRA

68 800

nouveaux abonnés sur les réseaux @FranceOlympique

SOUTENIR

Afin d'encourager les athlètes sur la route de leurs exploits et avec l'appui de ses partenaires, le CNOSF a conçu et mis en œuvre deux dispositifs phares de ces Jeux, visant chacun à alimenter une ferveur de tous les instants, capable non seulement de faire de ces Jeux les plus festifs jamais organisés, mais aussi de faire la différence dans les moments clés.

Le programme "Allez Les Bleus", inédit dans l'histoire olympique, a largement marqué les esprits. C'est toute une communauté de 1 000 supporters leaders d'ambiance, animée et mobilisée dès 2023, qui a su enflammer les "carrés des supporters" en tribunes de 50 à 1 000 places, sur l'ensemble des sites de compétition et pour toutes les disciplines. Apportant un soutien visible et audible aux sportifs français, le dispositif a acquis une notoriété rapide et la reconnaissance du public, des médias français et étrangers, mais avant tout des athlètes.

Un dispositif également déployé durant les Jeux Paralympiques par les équipes du CNOSF, du CPSF et de Paris 2024.

734

sessions olympiques réunissant 145 000 supporters

200

portraits XXL à l'effigie des athlètes de l'Équipe de France dans les tribunes

125 000

drapeaux distribués



La billetterie Entourage a ainsi permis d'offrir à chaque athlète quatre billets par session sur l'intégralité de son parcours, afin de permettre à ses proches d'être à ses côtés tout au long de ses Jeux. Tandis que des billets ont également pu être mis à disposition de l'encadrement, avec l'appui des DTN.

11 720

billets distribués auprès des athlètes et encadrants de la délégation olympique

LE CLUB FRANCE



NATHALIE PÉCHALAT

Présidente déléguée du Club France olympique

Le Club France s'est construit autour d'un mouvement sportif pleinement mobilisé : pas moins de 90 fédérations étaient représentées à La Villette pour promouvoir le sport fédéré et l'activité physique. Conformément à la philosophie élaborée avant les Jeux de Tokyo 2020, d'une Equipe de France unie, le Club France a été, pour la première fois, opéré conjointement par le CNOSF et le CPSF. Un Club France des Jeux de Paris 2024 qui a connu un incontestable succès populaire, une véritable fête du sport et des sportifs, et qui a pleinement rempli sa mission de médiatisation des athlètes et du sport français. Merci à tous. "Paris" gagné !

UN CLUB FRANCE AMBITIEUX POUR LES JEUX DE PARIS 2024

Vivre les Jeux d'été à la maison : un bonheur que tous les Français attendaient depuis 100 ans !

Le Club France se devait d'être à la hauteur de l'événement et de concilier son rôle institutionnel, son statut d'ambassade du sport français, de maison de l'Equipe de France, de ses fédérations, et de soutenir l'ambition d'une célébration populaire, ouverte au plus grand nombre.

Il convenait donc de concevoir, au bénéfice de tous, le plus bel écrin possible pour promouvoir le sport français et sa pratique.

L'enjeu était bien celui du rayonnement des Jeux de Paris 2024 et de l'Equipe de France unie, mais aussi de construire l'avenir. Ce Club France constituait en effet un investissement pour le mouvement sportif dans la perspective de l'héritage des Jeux, lui permettant d'adresser simultanément ses partenaires, aussi bien institutionnels qu'économiques, ainsi que des centaines de milliers de Français.

Un projet d'autant plus historique qu'il fut, pour la première fois, préparé et bâti par les équipes du CNOSF et du CPSF : un Club France commun pour une Equipe de France unie, qui a accueilli athlètes, supporters et partenaires pendant toute la durée des Jeux.

Un défi relevé grâce au soutien actif de nombreuses parties prenantes et de l'engagement des fédérations et de l'ensemble des partenaires du CNOSF.



BILAN

Retrouvez le bilan complet du Club France 2024 en scannant le QR code.

UN SUCCÈS POPULAIRE POUR UN CLUB FRANCE OUVERT AU PLUS GRAND NOMBRE

Le Club France a été l'occasion de mettre en place de nombreux aménagements et activités permettant de recevoir tous les types de publics dans les meilleures conditions, répondant à l'ambition d'un Club France inclusif et populaire.

CHIFFRES CLÉS CLUB FRANCE

5€

Tarif d'accès à la journée, gratuit pour les moins de 8 ans & les PMR, une politique tarifaire décidée par le CNOSF pour un Club France accessible à tous

610 000

visiteurs uniques en période olympique

100 000

billets offerts pour les 15-25 ans par la Région Île-de-France

+ DE 500

enfants éloignés du sport accueillis dans une démarche sociale

LA PLUS GRANDE FAN ZONE DES JEUX...

Le Club France a tenu sa promesse. Alors que les supporters pouvaient suivre les exploits des athlètes devant les écrans géants installés sur la prairie du parc de La Villette et de la Grande Halle, un programme musical et culturel était également proposé chaque jour aux visiteurs :

// 60 concerts organisés ;

// Activations partenaires autour d'activités ludiques au sein des 15 espaces *showcasing* implantés sur place ;

// Expression de projets culturels, éducatifs mais aussi pédagogiques à destination du grand public et de la jeunesse (espace P'tits champions, Jeunes reporters), avec le concours d'associations spécialisées.

CHIFFRES CLÉS CLUB FRANCE

55 000 M²

d'espaces exploités et dédiés à la promotion des sports fédérés et des sportifs

30 M

d'euros de chiffre d'affaires généré par les acteurs du Club France

26 000

packages d'hospitalité commercialisés

2 000 M²

d'espaces d'animation

... OÙ TOUS LES SPORTS ÉTAIENT MIS À L'HONNEUR

Un dispositif inédit, accessible à tous, pour assurer une promotion exhaustive de tous les sports et des différentes disciplines. Ainsi, sur les prairies du parc de La Villette, ont été proposées pendant 15 jours des animations, des démonstrations, offrant ainsi à 90 fédérations une forte visibilité et une formidable opportunité de présenter leurs disciplines.

CHIFFRES CLÉS CLUB FRANCE

90

fédérations olympiques et paralympiques impliquées

22

espaces de pratique et de découverte installés

+ DE 220

activités proposées

20

archi-folies (structures éphémères conçues en collaboration avec le ministère de la Culture, des fédérations et des écoles d'architecture) pour promouvoir les disciplines des fédérations participantes



DES ATHLÈTES CHEZ EUX, AU CŒUR DU CLUB FRANCE

Traditionnellement, le Club France, véritable maison de l'Équipe de France, devient un lieu privilégié pour les athlètes. Un parcours optimisé a pu être mis en place par les équipes du CNOSF afin d'accompagner les athlètes au Club France : des plateaux médias aux terrasses partenaires, jusqu'à l'espace de 300 m² où ils pouvaient retrouver leurs proches, en passant par les temps exceptionnels de célébration avec les supporters.

CHIFFRES CLÉS CÉLÉBRATION CLUB FRANCE

168

athlètes accompagnés dans leur parcours de célébration et de médiatisation

2 600

proches accueillis

+ DE 80

passages d'athlètes sur les terrasses partenaires

+ DE 2 500

Olympiens français invités au Club France

Car si le Club France a autant marqué les Jeux, c'est aussi en grande partie grâce à ses célébrations mémorables tant pour les médaillés, que pour le grand public venu en nombre féliciter les champions et communier avec eux dans une liesse populaire. Quotidiennement, l'émotion des athlètes, comme celle des spectateurs, était palpable : des souvenirs qui resteront gravés dans la mémoire de tous !

"Au cœur des Jeux, le cœur en bleu" : le Club France de 2024 a pleinement rempli sa mission !



CHIFFRES CLÉS CÉLÉBRATION CLUB FRANCE

65

célébrations d'athlètes individuels

32

célébrations d'équipes organisées dans la Grande Halle ou sur la scène extérieure

1

Soirée des Champions, traditionnel rendez-vous durant lequel le CNOSF honore les champions du monde et d'Europe de l'année, quelle que soit leur discipline, olympique ou non

LA MAISON DE TOUT LE SPORT FRANÇAIS, ET PLUS ENCORE !

Comme de coutume, le mouvement sportif était intégralement représenté par ses fédérations et l'ensemble de son écosystème. Avec le soutien de ses partenaires publics et privés, de nombreux échanges, des rencontres, des événements tels que des conférences et des soirées thématiques ont été organisés quotidiennement, y compris sur le plan international. Première plateforme d'activation pendant les Jeux, le Club France a également été celui des partenaires et du monde économique.

Aussi est-il rapidement devenu, notamment grâce à son Forum Sport et ses espaces hospitalité, le cœur institutionnel du sport français !

UN DISPOSITIF INSTITUTIONNEL INÉDIT

58

membres du CIO présents au Club France

41

CNO étrangers accueillis

90%

des fédérations et membres associés du CNOSF présents

70%

des CROS, CDOS et CTOS présents

1/3

des membres du gouvernement français et de nombreux élus venus célébrer les athlètes au Club France

UN DISPOSITIF MÉDIAS XXL ET DES CHIFFRES RECORDS

La présence exceptionnelle des médias, des plateaux TV et studios de radios a permis une fabuleuse mise en valeur de l'Équipe de France et de ses nombreux médaillés des Jeux de Paris 2024 ainsi qu'une large médiatisation du Club France et du mouvement sportif français.

PARTAGER DES ÉMOTIONS, VIVRE LE SPORT ENSEMBLE

Le Club France des Jeux de Paris 2024 a constitué un temps fort inédit pour le mouvement sportif français. Par sa politique tarifaire accessible, il a permis au plus grand nombre, détenteurs ou non de billets pour les compétitions, de vivre les Jeux de Paris 2024 aux couleurs de l'Équipe de France. Dans une ambiance festive et exceptionnelle, les supporters et familles ont pu découvrir de nombreux sports et rencontrer les athlètes de l'Équipe de France.



UNE MÉDIATISATION HORS NORME

74

conférences de presse organisées

19

studios médias implantés

4 000

journalistes accrédités au Club France

+ DE 38 M

d'impressions sur le Club France recensées dans les campagnes digitales

+ DE 10 MDS

de portée sur les réseaux sociaux

1,7 M

de visites sur le site internet du Club France

8,5 M

de pages vues sur le site internet du Club France

LA CULTURE OLYMPIQUE

Dès la création en 2022 d'un service Culture et Olympisme et celle, conjointe, du Club France de l'Olympisme, le CNOSE s'est investi dans la dynamique de l'Olympiade culturelle et des célébrations 2024. Dans cette optique, le CNOSE a conçu, organisé ou soutenu un certain nombre d'événements :

// Exposition du centenaire des premiers Jeux Olympiques d'hiver organisés à Chamonix en 1924 : une exposition photo a été proposée aux visiteurs de la Maison du sport français, présentant des clichés d'époque issus des archives et de la collection du CNOSE ;

// L'exposition "Empreintes 1924-2024 - 100 ans d'héritage olympique", organisée avec la Métropole du Grand Paris. Cette exposition propose près de 130 clichés des Jeux de Paris 1924 jamais diffusés depuis un siècle. Accessible gratuitement, l'exposition, conçue avec l'expertise du Musée national du sport, a été accueillie par l'établissement public du musée du Louvre. Présentée en grand format dans le jardin des Tuileries, du 8 juin 2024 jusqu'au terme des Journées européennes du patrimoine, le 22 septembre, l'exposition a bénéficié du soutien du CIO. Enfin, la Métropole du Grand Paris a proposé une version synthétique de l'exposition à plus de 100 communes ;

// La soirée de lancement de la 142^e Session du CIO. A la demande du CIO, le CNOSE a conçu la séquence d'ouverture de cette session le 22 juillet 2024 à la Fondation Louis-Vuitton. En présence du Président de la République, Emmanuel Macron, et du président du CIO, Thomas Bach, celle-ci a mobilisé une pluralité d'artistes ;

// Conformément à ses missions, le CNOSE a conçu et mis à disposition des structures déconcentrées du CNOSE (CROS, CDOS et CTOS), une exposition en kit composée de 32 panneaux sur l'histoire de l'Equipe de France aux Jeux Olympiques depuis 1896. Il a aussi participé au Club France de La Villette, en présentant notamment, l'exposition "Y-cônes Bleues" de l'artiste YSY.

Enfin l'action du CNOSE en matière de patrimoine olympique et de sa valorisation universitaire, événementielle ou médiatique a été conduite au travers de différentes actions, notamment :

// Sauvegarde d'artefacts Paris 2024 ;

// Grande collecte des archives ;

// Numérisation de PV historiques avec la Bibliothèque nationale de France ;

// Soutien à la réalisation de documentaires.

UN DISPOSITIF CULTUREL INÉDIT

numéro hors-série *L'Équipe*, le 23 juin 2024 à l'occasion de la Journée Olympique

10

interventions scientifiques et représentations artistiques, au Sénat à deux reprises, et à la Sorbonne (130^e anniversaire de la rénovation des Jeux, le 23 juin)

10

éditions d'ouvrages accompagnées (iconographies et articles scientifiques)

20

projets d'exposition soutenus ou organisés en propre par le CNOSE

13

conventions de collaboration signées (musées, associations, collectivités...)



PRÉPARATION DE L'HÉRITAGE



GILLES ERB

Président de la Commission héritage de l'AFS et membre du Bureau exécutif du CNOSE

Les Jeux de Paris 2024 ont été à la hauteur de l'ambition portée par l'ensemble des acteurs : des Jeux spectaculaires, responsables, paritaires, novateurs et participant au rayonnement international de notre pays. Au lendemain de ces Jeux, nous nous devons d'être à la hauteur pour porter collectivement l'héritage de Paris 2024. La Commission héritage a été créée pour continuer le dialogue entre mondes sportif, institutionnel et économique. Avec la présidence de cette instance, le CNOSE a pour objectif de favoriser le développement de la pratique sportive et d'orienter en priorité les moyens à destination du mouvement sportif fédéré.

Les Jeux ont créé une dynamique forte que le CNOSE va poursuivre avec la volonté d'agir sur le changement des mentalités et des comportements pour un impact à long terme. Après avoir travaillé à poser les bases de l'héritage des Jeux, il lui revient désormais, aux côtés des autres institutions du sport français, de le renforcer et d'en faire un succès qui bénéficie à toutes et à tous.

LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA STRATÉGIE D'HÉRITAGE POUR LE CNOSE

// Faire du mouvement sportif le légataire naturel des programmes de Paris 2024 en transmettant les actifs du Comité d'organisation au CNOSE (marques, données, etc.) ;

// Maintenir l'ambition collective et la coordination en positionnant le CNOSE en leader de la gouvernance pour être garant des orientations stratégiques ;

// Prioriser le mouvement sportif et le développement de la pratique dans nos fédérations et nos territoires, avec une attention particulière aux enjeux sociétaux (inclusion des personnes en situation de handicap, égalité femmes-hommes, durabilité).

Les Jeux ont permis la création de programmes fédérateurs, porteurs d'impacts et d'engagement, qui ont su mobiliser une grande partie des Français, et notamment les publics les plus jeunes.

Des marques, des contenus, des outils et des temps forts tels que la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), le programme "Allez Les Bleus", "Impact 2024", "Terre de Jeux" etc. ont fait l'objet d'un legs auprès des différentes organisations sportives en France.

LES PRIORITÉS D'ACTION DU CNOSE

Le CNOSE a fait le choix de reprendre et de piloter les programmes d'éducation et d'engagement, et assurera donc :

// La consolidation des communautés engagées derrière le Club Paris 2024, qui devient "Allez Les Bleus", et derrière le label Génération 2024 ;

// La continuité de l'organisation de la Semaine Olympique et Paralympique aux côtés du CPSF chaque année au printemps, avec le soutien des ministères chargés des Sports, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

En outre, le CNOSE pourra contribuer aux programmes "Terre de Jeux" et "Impact 2024" selon l'organisation qui sera mise en œuvre sur ces dispositifs dans le futur.





ALLEZ LES BLEUS

Fort de son succès retentissant lors de Paris 2024, le programme "Allez les Bleus" s'inscrit désormais dans la durée, faisant du lien créé avec les supporters un héritage précieux au service de l'Équipe de France et des fédérations.

Au-delà des Jeux, la collaboration entre le CNOSF, le CPSF, Paris 2024 et le ministère des Sports a en effet permis de constituer une communauté qualifiée de deux millions de supporters, issue du Club Paris 2024.

Depuis la fin des Jeux, le CNOSF et le CPSF activent régulièrement cette communauté "Allez les Bleus" avec le soutien des fédérations :

// Nombreux carrés de supporters (avec l'intégration des sports d'hiver) ;

// Contenus et expériences VIP exclusives ;

// Jeux concours ;

// Newsletter mensuelle ;

// Relais sur les réseaux sociaux @EquipeFRA

L'aventure "Allez Les Bleus" ne fait que commencer, avec de grands rendez-vous à venir : Milan-Cortina en 2026, Los Angeles en 2028, et les Alpes Françaises en 2030. Ce programme porte la promesse de continuer à rassembler et à faire vibrer les supporters, tout en portant haut les couleurs de la France sur la scène internationale.



GÉNÉRATION 2024 & SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Le CNOSF a accompagné Paris 2024 dans l'ensemble de ses projets éducatifs en mobilisant le mouvement sportif et en créant une équipe mixte au service du projet. Ces actions co-portées ont permis de réaliser une passation des dossiers et une transmission des savoir-faire :

// La plateforme Génération 2024, dorénavant hébergée et animée par le CNOSF, afin de maintenir le service proposé aux enseignants et éducateurs (mise à disposition de nombreuses ressources en lien avec le sport et l'éducation). L'année a permis la préparation technique du transfert de la plateforme et de la totalité de ses contenus ;

// La Semaine Olympique et Paralympique, dont ont hérité le CNOSF et le CPSF. 2024 a permis d'entamer la préparation de l'édition 2025 avec, notamment, la coordination du Comité de pilotage Génération 2024 ou encore la mobilisation du réseau ambassadeurs SOP et des établissements.

LA COMMISSION HÉRITAGE

L'ensemble des parties prenantes du sport en France, en accord avec le CIO, ont convenu de suivre l'évolution de ces dispositifs au sein d'une commission spécifique, hébergée par l'Agence nationale du sport et présidée par le mouvement sportif.

Cette commission a pour mission de co-construire l'avenir de ces dispositifs en définissant leurs perspectives en matière de stratégie, de financements et de communication.

Elle s'efforce également d'identifier et de renforcer les synergies entre eux pour maximiser leur impact et favoriser une implication élargie des parties prenantes.

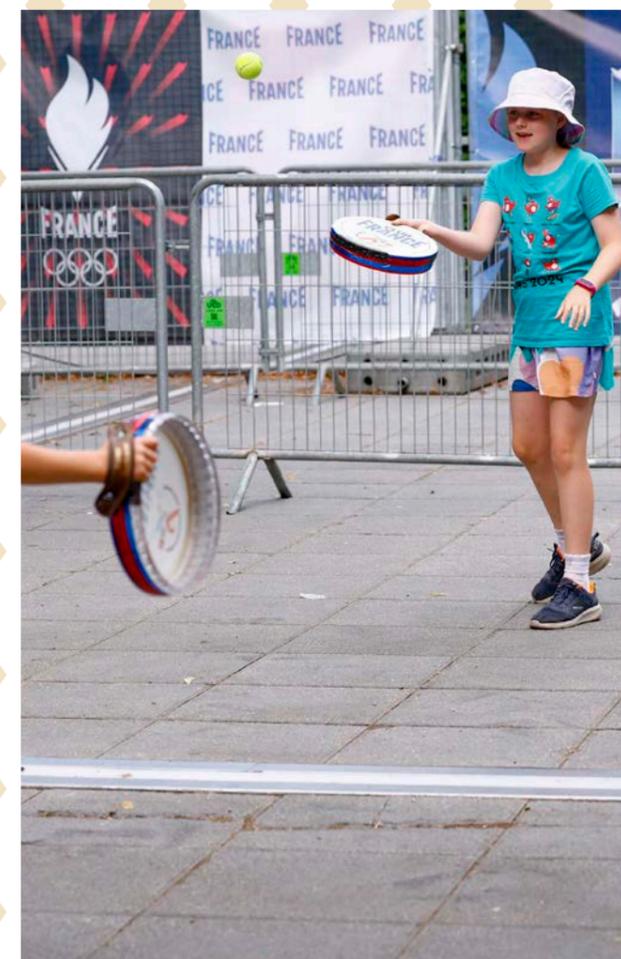


Trois communautés de travail ont été identifiées pour déployer l'action de la Commission héritage :

1 – La communauté éducative : elle s'articule autour de la Semaine Olympique et Paralympique et du label Génération 2024, avec un pilotage conjoint du CNOSF, du CPSF et du ministère de l'Éducation nationale ;

2 – La communauté des territoires : elle s'organise autour de dispositifs tels que Terre de Jeux 2024, Impact 2024, 123 Nagez ou Design Actif, sous le pilotage de l'Agence nationale du sport ;

3 – La communauté du grand public : elle repose sur des initiatives comme le Club 2024, "Allez Les Bleus", la Journée Olympique et la Journée Paralympique, avec un pilotage conjoint du CNOSF et du CPSF.



20 24



**DAVID
LAPPARTIENT**

Membre du CIO
Président du CNOSF
et co-président de
la Commission olympique



**LUC
TARDIF**

Co-président de la
Commission olympique



OBTENIR LES JEUX DES ALPES FRANÇAISES 2030

Alors que les Jeux de Paris 2024 ont fait rayonner la France et son mouvement sportif, une nouvelle perspective olympique suscitera le même élan durant les prochaines années : les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes Françaises 2030. Ces Jeux, imaginés à la lumière de nos enjeux contemporains et des spécificités de la montagne, marqueront une nouvelle étape de l'Olympisme.



DAVID LAPPARTIENT

Membre du CIO
Président du CNOSF
et co-président de
la Commission olympique



LANCEMENT DE LA CANDIDATURE

En juillet 2023, le CNOSF, le CPSF ainsi que les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes ont convenu, en concertation avec l'État, de porter une candidature française aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 dans les Alpes Françaises.

Après approbation des instances exécutives du CNOSF et dans le cadre des prérogatives réservées au CNOSF, le président David Lappartient a officiellement présenté, le 19 juillet 2023, au Comité international olympique (CIO), la volonté commune des parties prenantes d'entamer un dialogue permanent avec le CIO, conformément à ses nouvelles normes, en vue de cette candidature.

Le 29 novembre 2023, la commission exécutive du CIO a désigné la candidature des Alpes Françaises 2030 comme la seule à pouvoir poursuivre, à compter de cette date, la phase de dialogue jusqu'à la décision finale du CIO, le 24 juillet 2024 lors de sa 142^e Session à Paris, et l'attribution officielle des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 à la France.

Pendant cette période, le CNOSF a :

// Coordonné les travaux communs des parties prenantes, les prises de parole successives et la réalisation des outils nécessaires aux différentes phases de candidature pour répondre aux exigences du nouveau processus de désignation du CIO ;

// Mené des discussions approfondies avec les fédérations nationales, internationales et les représentants du CIO.

ÉTAPES CLÉS DE LA CANDIDATURE

Le 29 février 2024 - Conformément aux engagements pris, la candidature des Alpes Françaises 2030 a remis au CIO un dossier comprenant :

// Un questionnaire de 43 questions ;

// 32 annexes détaillant les aspects techniques de la candidature.

Ce dossier répondait précisément aux attentes du CIO en matière de vision, d'impact, d'héritage, de durabilité, de gouvernance, et d'économie des Jeux. Il a été élaboré grâce à une étroite collaboration entre les parties prenantes et une forte mobilisation des équipes du CNOSF (relations internationales, finances, communication, marketing, juridique, etc.), sous la coordination de la direction générale.

Le 29 mars 2024 - Une série de garanties délivrées par l'État, le CNOSF, les Régions ainsi que les acteurs locaux a également été remise au CIO. Elles portent sur :

// L'organisation des Jeux ;

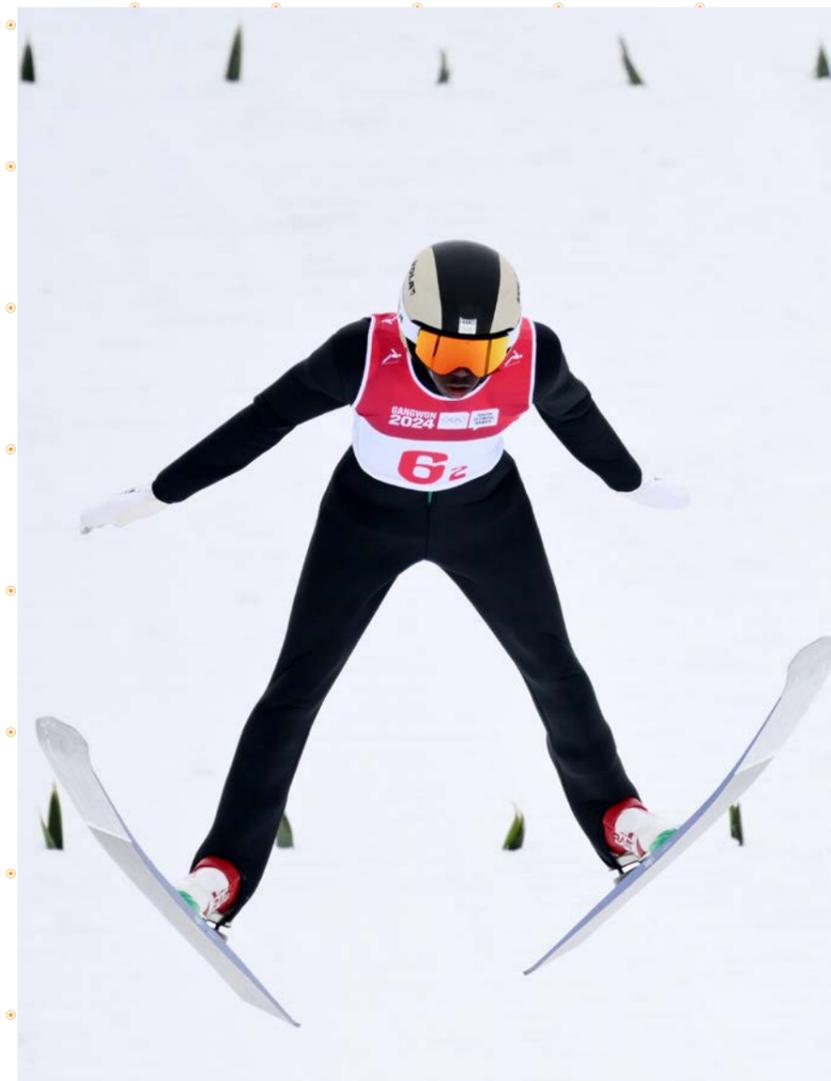
// Leur livraison ;

// Leur financement ;

// Les engagements juridiques des parties prenantes, dont l'État ;

// Le respect des règles et des valeurs olympiques.

Une candidature solide, concertée et engagée



VISITES DU CIO DANS LES ALPES FRANÇAISES

En janvier 2024 - Avec les équipes techniques du CIO pour évaluer les infrastructures ;

En avril 2024 - En présence des membres de la Commission de futur hôte, d'acteurs locaux et d'athlètes des deux régions, et suivie d'une conférence de presse.

Ces visites avaient pour objectif de présenter les sites et infrastructures proposés pour chaque cluster, et de recueillir les premières observations afin d'optimiser la candidature.

ÉCHANGES AVEC LES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES ET LES MEMBRES DU CIO

Tout au long de l'année 2024, des échanges approfondis avec les fédérations internationales ont eu lieu, incluant des visites des sites de compétition. Ces rencontres ont permis aux fédérations de partager leurs attentes, leurs conseils techniques et leurs recommandations.

Deux réunions d'information majeures ont également été organisées :

// **Le 28 mai 2024** - A destination des 8 Fédérations internationales des sports au programme des Jeux d'hiver, les présidents du CNOSF, du CPSF, des Régions, ainsi que des représentants de l'État, ont présenté une mise à jour du dossier et échangé sur les questions soulevées lors des visites des sites ;

// **Le 26 juin 2024** - Une réunion d'échange et de partage d'informations avec les membres du CIO a été organisée, réunissant le président du CNOSF, la présidente du CPSF, les présidents des deux régions hôtes ainsi que la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.



Une réponse collective aux exigences du CIO

ÉLECTION À LA 142^E SESSION DU CIO

Le 12 juin 2024 - La Commission de futur hôte a présenté à la commission exécutive du CIO un rapport favorable à la candidature des Alpes Françaises 2030. A cette même date, la commission exécutive a décidé de soumettre l'élection de cette candidature au vote final lors de la Session du CIO.

Le 24 juillet 2024 - Lors de la 142^e Session du CIO à Paris, la délégation des Alpes Françaises 2030 conduite par le Président de la République Emmanuel Macron et composée d'Amélie Oudéa-Castéra, David Lappartient, Marie-Amélie Le Fur, Renaud Muselier, Laurent Wauquiez, Marie Bochet et Martin Fourcade, a présenté son dossier final aux membres du CIO.

A l'issue de cette présentation, les membres du CIO ont voté :

84 voix pour **4** voix contre **7** abstentions



Les Alpes Françaises ont été officiellement désignées comme hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030



20
24



**POUR SUIVRE
LES ACTIONS
PHARES**

20 24



**DAVID
LAPPARTIENT**

Membre du CIO
Président du CNOSF



**ASTRID
GUYART**

Secrétaire générale du
CNOSF



**CHRISTIAN
DULLIN**

Vice-président en charge
de l'éthique et de la lutte
contre le dopage



**SYLVIE
LE MAUX**

Vice-présidente en charge de
l'e-sport et co-présidente
du Club France
des parlementaires



**CHARLES
FERREIRA**

Co-président du Club
France des parlementaires

AXE I

RENFORCER LE RÔLE DU CNOSF



**DAVID
LAPPARTIENT**

Membre du CIO
Président du CNOSF

RENFORCER LE RÔLE DU CNOSF

Grande Cause Nationale, Pass'Sport, défense du budget du sport... Le caractère exceptionnel de l'année 2024 s'est largement traduit dans la mission de représentation du sport français assurée au quotidien par le CNOSF auprès de l'ensemble de l'écosystème institutionnel.

LA PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE : GRANDE CAUSE NATIONALE 2024

A la suite de la présentation des grands principes de la Grande Cause Nationale 2024 par la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2023, le CNOSF s'est pleinement mobilisé aux côtés de ses membres et de ses organes déconcentrés pour soutenir les actions menées. Cet engagement s'est concrétisé par la signature, le 18 mars 2024, d'une convention de coopération avec le ministère. Dans ce cadre, le CNOSF s'est engagé à :

// Constituer une équipe dédiée au suivi de ce dossier et instaurer des réunions de travail régulières avec les équipes de la Grande Cause Nationale ;

// Relayer la communication du ministère sur les initiatives liées à la Grande Cause Nationale ;

// Mobiliser son réseau via une newsletter mensuelle.

Cet élan collectif a permis de valoriser des initiatives favorisant l'activité physique pour le plus grand nombre, notamment grâce à un système de labellisation et à un fonds ayant soutenu 58 projets à l'échelle nationale. A ce titre, plusieurs membres du CNOSF ont joué un rôle actif, tels que :

// La Fédération française d'athlétisme avec "La marche en fête" ;

// La Fédération française du sport universitaire avec "Le challenge étudiant" ;

// La Fédération française sports pour tous avec "Road Tour Sports pour Tous".



RENCONTRES PARLEMENTAIRES

Dans un contexte parlementaire instable, le CNOSF a poursuivi en 2024 ses actions de représentation du mouvement fédéré auprès du Parlement. Il a notamment été auditionné dans le cadre des travaux suivants :

// Les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale 2025 ;

// La préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ;

// La proposition de loi visant à généraliser le Pass'Sport pour tous les enfants âgés de 3 à 18 ans ;

// Une mission sur l'activité physique et sportive et la prévention de l'obésité en milieu scolaire.

Par ailleurs, un programme spécifique envers les parlementaires a été mis en place durant les Jeux olympiques. Ce programme, en associant un billet pour une épreuve sportive phare et un temps de célébration au Club France, a permis de renforcer les liens déjà très étroits que le CNOSF entretient avec les parlementaires les plus dynamiques sur les thématiques du sport.

RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

En parallèle des échanges réguliers avec les ministres chargés des Sports, le CNOSF a établi des liens étroits avec les représentants de l'État, tels que la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP), et les acteurs du sport français.

Parmi ces derniers, l'ANS occupe une place centrale, avec un CNOSF participant activement à ses instances. Marie-Amélie Le Fur, sa nouvelle présidente, a présenté sa feuille de route au Conseil d'administration du CNOSF en décembre 2024.

Enfin, tout au long de l'année ou durant le Club France, les collaborations ont été riches avec les acteurs majeurs de l'écosystème sportif (Fondation du sport français, COSMOS, Agence du service civique, le Mouvement associatif, le MEDEF, Union Sport & Cycle, ANDES...).

PASS'SPORT 2024

Pour la quatrième année consécutive, le Pass'Sport a été reconduit sans changement majeur dans ses fondamentaux : une aide de 50 € lors de l'inscription dans un club, qui est ensuite remboursée aux clubs via Le Compte Asso.

Les bénéficiaires restent les mêmes que ceux de l'année précédente :

// Bénéficiaires de 6 à 18 ans de l'allocation de rentrée scolaire ;

// Bénéficiaires de 6 à 18 ans de l'allocation d'éducation pour personnes en situation de handicap ;

// Bénéficiaires jusqu'à 30 ans de l'allocation aux adultes handicapés ;

// Étudiants boursiers.

Valable dans toutes les structures agréées, ainsi que dans les établissements de loisir sportif privés, cette aide vise 6,5 millions de jeunes éligibles.

La principale évolution de l'année 2024 réside dans l'ouverture des droits du 1^{er} juin au 31 décembre et l'envoi des codes bénéficiaires dès juin 2024, permettant ainsi de mieux anticiper la rentrée sportive.

Comme en 2023, le CNOSF a obtenu le déblocage d'une enveloppe financière de 250 000 € afin de soutenir l'accompagnement local des clubs par ses structures déconcentrées (CROS, CDOS et CTOS).



CHIFFRES CLÉS PASS'SPORT

1,6 M
de bénéficiaires
(+19 % par rapport à 2023)

59 000
structures accueillantes
(+4,5 % par rapport à 2023)

46 000
étudiants boursiers bénéficiaires
(+15 % par rapport à 2023)

Des perspectives d'amélioration du dispositif ont été travaillées en 2024 entre le CNOSF et le ministère chargé des Sports. Le CNOSF a soutenu diverses demandes, en relayant les besoins exprimés par les fédérations et les CROS, CDOS et CTOS lors de deux webinaires organisés durant l'année. Ces demandes concernaient notamment :

// L'ouverture des droits sur l'année civile ;

// La convergence des demandes de subvention auprès des collectivités territoriales vers Le Compte Asso ;

// Une réflexion autour du soutien à la pratique pour les moins de 6 ans.

2024



ASTRID GUYART
Secrétaire générale, co-présidente de la Commission des athlètes de haut niveau et de la Commission interfédérale des agents sportifs



JAMES BLATEAU
Vice-président en charge du Service aux membres



SÉBASTIEN POIRIER
Vice-président en charge de la transformation économique



ÉRIC TANGUY
Vice-président en charge de Sport en France et de l'innovation, et co-président de la Commission sport professionnel



GILLES ERB
Conseiller territoires, marketing et nouveaux pratiquants, et co-président de la Commission des territoires



ROMAIN GIROUILLE
Co-président de la Commission des athlètes de haut niveau



SYLVIE LE MAUX
Vice-présidente en charge de l'e-sport et co-présidente du Club France des parlementaires



EVELYNE CIRIEGI
Représentante des CROS et CTOS



PHILIPPE MANASSERO
Représentant des CDOS



EMMANUELLE BONNET-OULALDJ
Co-présidente de l'Observatoire du sport fédéral



BORIS DARLET
Co-président de l'Observatoire du sport fédéral



BRIGITTE LINDER
Co-présidente de la Commission des territoires



JEAN-PIERRE KARQUILLO
Co-président de la Commission interfédérale des agents sportifs



YANNICK SOUVRÉ
Co-présidente de la Commission sport professionnel



PRUNE ROCIPON
Co-présidente de la Commission juridique, administrative et des structures



JACQUES BETTENFELD
Co-président de la Commission juridique, administrative et des structures



AXE 2

ACCOMPAGNER LES MEMBRES, LES TERRITOIRES ET LES ATHLÈTES



JAMES BLATEAU
Vice-président en charge
du Service aux membres

SERVICES AUX MEMBRES

En parallèle de l'accompagnement quotidien de ses membres, les actions du service qui leur est dédié ont été maintenues tout au long de cette année 2024 exceptionnelle. Parmi celles-ci, les rendez-vous mensuels du Mardi des Présidents, les travaux de l'Observatoire du sport fédéral, la clôture de la 2^e promotion nationale du programme "Dirigeants de demain" et son déploiement expérimental dans deux régions, ainsi que la mise en place d'une plateforme de formation en ligne, illustrent particulièrement l'intensité de l'activité, au service d'une volonté forte d'accompagner toujours plus efficacement les membres du CNOSF.

ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONNALISATION

Formation

En 2024, le CNOSF a de nouveau proposé à ses membres et structures déconcentrées un catalogue compilant les événements de sensibilisation, d'information et de formations proposés par ses différents services (professionnalisation, lutte contre les violences, communication, juridique, relations internationales...). L'année écoulée a permis de poursuivre la digitalisation de l'offre de formations du CNOSF, en s'appuyant sur une plateforme de formation en ligne et la mise en place d'un studio d'enregistrement vidéo, hérité de Paris 2024. Ce dernier est désormais disponible à la location pour les membres.

CRDLA Sport

Le Centre de ressources du Dispositif local d'accompagnement (CRDLA) Sport a continué d'accompagner les associations sportives, les fédérations et leurs structures affiliées, ainsi que les chargés de mission DLA. Par ses actions de professionnalisation et ses ressources dédiées, il a contribué à la structuration du mouvement sportif et à la montée en compétences de l'écosystème DLA.

LE SPORT, ACTEUR DE L'ENGAGEMENT

Le CNOSF a poursuivi le déploiement du programme "Dirigeants de demain", avec une deuxième promotion de 26 membres (bénévoles, sportifs de haut niveau et officiels, âgés de 16 à 35 ans). Ces derniers ont bénéficié de 70 heures de formation en présentiel et distanciel.

Une expérimentation locale a aussi été lancée pour accompagner la prise de postes à responsabilités au sein des clubs, menée dans les régions Hauts-de-France et Occitanie, avec l'appui des CROS et CDOS.



BILAN

Retrouvez plus d'informations sur l'accompagnement du CNOSF auprès de ses membres en scannant le QR code.

56

actions de type webinaires, séminaires, ateliers, etc.

2 646

participants

100

fédérations, 97 CROS, CDOS et CTOS ont été présents à au moins une action

80

demandes d'appui-conseil réalisées en 2024

75

interventions sur des thématiques liées à la professionnalisation et à l'accompagnement du secteur sportif, dont 35 auprès des membres ou territoires

35

membres des deux premières promotions de "Dirigeants de demain" ont candidaté aux AG électives 2024, aux niveaux départemental, régional et national (certains sur plusieurs niveaux)

15

membres élus au niveau national, 22 au niveau régional, 11 au niveau départemental

MARDI DES PRÉSIDENTS

Le rendez-vous mensuel des présidents et présidentes des structures membres du CNOSF a de nouveau rythmé l'année en offrant un lieu précieux d'échanges et de débats. Placée sous l'angle de l'actualité, cette saison a également été l'occasion d'accueillir, tout au long de l'année, les dirigeants du mouvement sportif nouvellement élus.

9

sessions thématiques (recrutement des éducateurs, RSO & événements sportifs, e-sport, fidélisation des bénévoles...)

59

fédérations ayant participé à au moins un Mardi des Présidents

OBSERVATOIRE DU SPORT FÉDÉRAL

Depuis mars 2024, l'Observatoire du sport fédéral du CNOSF est représenté au sein de l'Observatoire national du sport, nouvellement créé sous l'égide du ministère des Sports, et a participé à l'ensemble des groupes de travail mis en place au cours de l'année.

Parallèlement, l'Observatoire du sport fédéral poursuit sa démarche de rapprochement entre le monde de la recherche universitaire et le mouvement sportif. Ainsi, début novembre, en partenariat avec la C3D STAPS et l'ANESTAPS, l'événement "La Recherche en STAPS - Rencontre avec le mouvement sporti" a réuni 70 participants à la Maison du sport français et a été suivi par plus de 300 personnes à distance.

CENTRE DE RESSOURCES DU CNOSF

111

articles publiés en 2024 (+ 34 % par rapport à 2023)

373

ressources publiées

480

demandes d'inscription validées

GUICHET UNIQUE SERVICE AUX FÉDÉRATIONS

Près de 900 sollicitations des membres du CNOSF concernant tous les sujets d'actualité

Contact :

GuichetUnique@cnosf.org
01 40 78 28 20

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS ET RESPONSABLES DE FÉDÉRATION

Relancée en 2023 par la direction générale, la Conférence des directeurs et responsables de fédération s'est affirmée comme un espace essentiel de dialogue, de partage d'expertise et de professionnalisation. En 2024, elle a permis d'échanger autour de thématiques opérationnelles clés : gestion et pilotage opérationnel des structures, financement, innovation managériale.

67

membres actifs issus des fédérations

3

réunions organisées en 2024

4

groupes de travail lancés (TVA des clubs, fiscalité et mécénat, RH, assurances)

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

// Plus de 300 demandes juridiques traitées ;

// Organisation, avec l'appui de la Commission juridique, d'un webinar dédié au renouvellement des agréments des fédérations ;

// Organisation d'une première réunion dédiée aux juristes uniques des fédérations, favorisant les échanges sur leurs problématiques communes.

Par ailleurs, les discussions avec le ministère des Sports sur le règlement disciplinaire type ont repris, afin de renforcer la régulation disciplinaire et lutter efficacement contre les violences sexuelles.





GILLES ERB

Conseiller territoires, marketing et nouveaux pratiquants, et co-président de la Commission des territoires

SERVICES AUX TERRITOIRES

Au-delà de la mobilisation, de l'engagement et de la contribution des CROS, CDOS et CTOS à la réussite de Paris 2024, l'année écoulée a permis de consolider les bases de la transformation mise en place en 2023 : voir les structures d'une même région associées autour d'un conseil des présidents fort, et d'un objectif commun de coordination et mutualisation de leurs actions. La mise en œuvre de la nouvelle méthode de ventilation des subventions ANS / PSF aura également été un marqueur fort de 2024. Je veux saluer l'engagement des équipes du Service aux territoires du CNOSF, et l'état d'esprit constructif et de partage des acteurs des instances des CROS, CDOS et CTOS.

Avec une forte augmentation des sollicitations traitées par le Service aux territoires, l'année 2024 a été placée sous le signe de la poursuite des travaux déjà engagés et portés par la Commission des territoires :

// L'aboutissement des travaux de préparation des actions des CROS, CDOS et CTOS en lien avec Paris 2024 (la Journée Olympique, la SOP, le relais de la flamme, les Clubs 2024) ;

// L'introduction de la nouvelle méthodologie de répartition des subventions ANS / PSF.

Parmi les autres actions déployées par le CNOSF avec ses structures déconcentrées, sont particulièrement à retenir :

// La contribution au déploiement du Pass'Sport ;

// La tenue de séminaires territoriaux réunissant les CROS et CDOS d'une même région en présence d'un représentant du CNOSF ;

// La mise en œuvre de la feuille de route spécifique outremer avec un déplacement en Guadeloupe à l'occasion d'un séminaire réunissant les structures de la zone atlantique.

CHIFFRES CLÉS SERVICES AUX TERRITOIRES

10

déplacements pour rester en contact avec les élus et salariés des CROS, CDOS et CTOS (dont 9 séminaires régionaux)

1 838

sollicitations traitées par le Service aux territoires (+65 % par rapport à 2023)

1 119

participants aux 24 webinaires organisés à destination du réseau territorial

5

réunions de la Commission des territoires



SÉBASTIEN POIRIER

Vice-président en charge de la transformation économique

ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

En 2024, le CNOSF a renforcé son accompagnement de la transformation économique grâce à une communauté de 85 référents et des ateliers thématiques. L'application Ma Petite Sponso, dédiée au cashback solidaire, a vu sa base d'utilisateurs doubler en quelques mois. Nous poursuivrons également un accompagnement sur des enjeux clés et mobiliserons le réseau pour encourager l'innovation, notamment avec la SporTech.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Le CNOSF anime un réseau de 90 référents, encourageant et accompagnant les initiatives fédérales :

3

temps d'échanges (médiatisation, monétisation des audiences digitales, filiales commerciales)

24

ateliers d'accompagnement sur 4 thématiques (mécénat, formation, sponsoring et filiale commerciale)

10

newsletters

Le CNOSF et la SporTech ont également poursuivi leur coopération pour favoriser l'innovation et la création de passerelles entre mondes fédéral et économique.

30

start-ups accueillies au CNOSF pour un temps d'échanges avec les fédérations

30

fédérations ont pu participer à l'événement "AI for Sport" dédié à l'intelligence artificielle

E-SPORT

A la suite de l'annonce par le CIO de la création des Jeux Olympiques de l'e-sport, dont la première édition se tiendra en 2027, le CNOSF a accéléré son travail en la matière :

// Échanges avec plus d'une centaine d'acteurs de l'écosystème (clubs, promoteurs, diffuseurs, éditeurs, agences) afin d'anticiper les événements à venir ;

// Initiation d'un questionnaire à destination des fédérations ainsi que des CROS, CDOS et CTOS ; afin de mieux appréhender leurs connaissances et leurs pratiques e-sport ;

// Accompagnement des 8 fédérations présentes à la Paris Games Week au sein du village sport et e-sport.

MA PETITE SPONSO, "AVANTAGE LICENCIÉS" POUR DÉVELOPPER LES REVENUS DES CLUBS

// Un service clé en main de cashback solidaire pour les membres, au profit des clubs et licenciés ;

// Intégrée au parcours de prise de licence, chaque licence génère un compte utilisateur. A chaque achat auprès d'une enseigne référencée, l'utilisateur obtient un remboursement et son club reçoit un don équivalent, avec possibilité de tout reverser à son club et de recevoir un reçu fiscal ;

// Ma Petite Sponso poursuit le développement de son réseau territorial et commercial en collaboration avec la Fondation du sport français sur des pôles départementaux.

+ DE 64 000 utilisateurs

X3 Augmentation du nombre d'utilisateurs depuis l'automne 2024

FONDS DE SOLIDARITÉ ÉQUIPEMENTIER

Ce fonds est financé à hauteur de 400 000 € par le rachat de leurs droits équipementiers par les fédérations d'athlétisme, de basket-ball, de football et de handball, et par un apport du CNOSF à hauteur de 200 000 €. Avec cette enveloppe, le CNOSF achète des tenues de représentation aux fédérations qui souhaitent équiper leurs athlètes et staffs. De son côté, Le Coq Sportif participe à cet effort solidaire en proposant une remise de 62,5 % sur le prix public des tenues.

12

fédérations demandeuses en 2024 (ajout de la Fédération française des sports de glace)



ÉRIC
TANGUY

Vice-président en charge
de Sport en France et de
l'innovation



SPORT EN FRANCE

Depuis son lancement en mai 2019, Sport en France s'est donné pour mission de promouvoir les disciplines représentées par les fédérations affiliées au CNOSF. Accessible gratuitement via les box TV des opérateurs ou en ligne, la chaîne se positionne comme le média de tous les sports. En 2024, Sport en France a renforcé sa visibilité grâce à un partenariat stratégique avec le groupe Canal+, nous permettant de réunir désormais plus de 2 M de téléspectateurs mensuels uniques. Parallèlement, un nouveau site internet a été déployé, offrant une expérience optimisée sur toutes les plateformes et adaptée aux nouveaux usages de diffusion.

2,1 M

de téléspectateurs uniques
mensuels en TV
(contre 1,1 million en 2023)

51

disciplines différentes
diffusées en 2024 (Média n°1
sur la diversité des sports
proposés en France, devant
L'Équipe)

55 %

du temps d'antenne consacré
au sport féminin

15 %

du temps d'antenne
dédié au parasport

5 M

d'audience mensuelle
moyenne sur les publications
des réseaux sociaux

210 000

abonnés sur l'ensemble des
réseaux sociaux (163 000 en 2023)

SPORT PROFESSIONNEL

La Commission interfédérale des agents sportifs (CIAS) a organisé, le lundi 25 novembre 2024, la première épreuve de l'examen de la licence d'agent sportif pour la session 2024.

Cette épreuve a rassemblé 498 candidats sur 584 inscrits, provenant de 9 fédérations (football, basketball, rugby, handball, athlétisme, hockey sur glace, volleyball, tennis, cyclisme).

En parallèle, la CIAS a poursuivi ses travaux liés au plan d'action contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en collaboration avec le ministère des Sports, la direction générale du Trésor et Tracfin. Des actions de sensibilisation ont notamment été menées auprès des fédérations sur ce sujet.

RÉSULTATS DE L'EXAMEN DE LA LICENCE D'AGENT SPORTIF 2024

24,10%

admis

75,90%

non admis

17,25%

absents

Le taux de réussite et la moyenne ont progressé par rapport à la session 2023 (22,50 % admis). Cependant, le nombre de candidats a diminué de 9 % (544 en 2023).

SERVICES AUX ATHLÈTES



ASTRID
GUYART

Secrétaire générale
Co-présidente de la
Commission des athlètes
de haut niveau

ROMAIN
GIROUILLE

Co-président de la
Commission des athlètes
de haut niveau

LE "PARCOURS RECONVERSION ATHLÈTES"

En mai 2024, le Parcours Reconversion Athlètes (PRA) a pris fin. Ce programme, conçu et mis en place avec l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), a permis le déploiement d'un accompagnement personnalisé pour des athlètes souhaitant sécuriser leur projet de reconversion.

15

athlètes mis en relation avec 15 mentors d'entreprises
et bénéficiant d'un accompagnement individuel

LES CAHN FÉDÉRALES

Promulguées dans le cadre de la loi sport du 2 mars 2022, la création des CAHN fédérales et l'intégration de leurs représentants au sein des instances dirigeantes visent à associer les athlètes à la gouvernance des fédérations. La CAHN a poursuivi cette année son accompagnement pour la mise en place de ces CAHN fédérales en mettant à disposition un guide pratique et en organisant plusieurs temps d'échange avec les cadres de fédérations et les athlètes.



En 2024, la CAHN a renforcé son engagement au service des athlètes à travers des projets comme le "Parcours Reconversion Athlètes", les émissions "Athlètes, les rendez-vous de la CAHN" et les CAHN fédérales. Une nouvelle CAHN sera élue début 2025 afin de soutenir ses missions et pérenniser ses actions au bénéfice des athlètes dont certaines en collaboration avec l'INSEP, l'ANS et le CPSF.

LES ÉMISSIONS "ATHLÈTES, LES RENDEZ-VOUS DE LA CAHN"

Diffusé sur Sport en France, le programme permet d'informer les athlètes et de sensibiliser le grand public à des thématiques du sport de haut niveau. Les émissions de l'année ont donné la parole à 28 acteurs du sport (athlètes, institutions sportives, techniciens, encadrants sportifs, avocats du sport).

5

émissions ayant permis d'aborder des sujets comme :
la préparation des Jeux, le Club France, la gestion juridique
et financière ou encore la gestion financière d'une carrière
sportive

LES WEEK-ENDS BLEUS

Mis en pause à l'approche des Jeux Olympiques de Paris 2024 au profit des Soirées Bleues, le CNOSF a relancé ses Week-ends Bleus à l'automne 2024, à l'occasion du World Table Tennis Champions de Montpellier. Une trentaine d'athlètes, espoirs, en carrière ou retraités, issus des sports d'été ou d'hiver, ont ainsi pu participer à ce temps fort alliant formation, partages et cohésion.

5

Soirées
Bleues

1

Week-end
Bleu

ATHLÈTES ET ARMÉES

Aux Jeux de Paris 2024, 106 sportifs du bataillon de Joinville ont été sélectionnés pour un bilan de 46 médailles dont 10 en or. Le bilan de cette Olympiade est sans précédent pour les athlètes du bataillon. En écho à ce soutien militaire au sport français, le CNOSF travaille étroitement avec le Centre national des sports de la Défense (CNSD) pour préparer, soutenir et encourager nos sportifs de haut niveau de la Défense.

46

médailles pour les athlètes du bataillon de
Joinville dont 10 en or

20 24



**JEAN
ZOUNGRANA**

Vice-président en charge du mieux vivre ensemble, co-président de la Commission de lutte contre les violences sexuelles et discriminations, et de la Commission sports de nature



**VÉRONIQUE
MOREIRA**

Vice-présidente en charge de l'éducation et co-présidente du conseil des jeunes



**BETTY
CHARLIER**

Vice-présidente en charge de la santé et du sport pour tous, et co-présidente de la Commission médicale



**MARIE-FRANÇOISE
POTEREAU**

Vice-présidente en charge de Paris 2024 et de la mixité, et co-présidente de la Commission mixité



**CHRISTIAN
DULLIN**

Vice-président en charge de l'éthique et de la lutte contre le dopage



**SARAH
OURAHMOUNE**

Conseillère politique de la ville



**NADIR
ALLOUACHE**

Conseiller



**JOËL
DHUMEZ**

Co-président de la Commission mixité



**BRIGITTE
SOULARY**

Co-présidente de la Commission des sports de nature



**ARNAUD
JEAN**

Co-président du conseil des jeunes



**JEHAN
LECOQ**

Co-président de la Commission médicale



**CAROLE
MAITRE**

Vice-présidente de la Commission médicale



AXE 3

AGIR POUR LES GRANDES CAUSES NATIONALES



JEAN ZOUNGRANA

Vice-président en charge du mieux vivre ensemble

L'année 2024 a été marquée par deux éléments majeurs pour le développement de stratégies et d'actions d'impact sociétal : l'organisation des Jeux de Paris 2024 et la Grande Cause Nationale. Le CNOSF et le mouvement sportif ont joué un rôle central dans la valorisation de l'impact positif du sport en matière de durabilité, d'intégrité, d'éducation, de santé et d'insertion. Le Club France a permis de renforcer cet engagement, en mettant en avant un sport accessible à tous, en sécurité, et favorisant le vivre-ensemble. L'ensemble du CNOSF, les élus et commissions travaillant au service des grandes causes nationales ont également eu à cœur de poursuivre le déploiement des plans d'action thématiques au bénéfice des fédérations et des CDOS, CROS et CTOS.

ÉDUCATION & JEUNESSE

Au-delà des actions menées dans le cadre spécifique du Club France, le CNOSF a poursuivi le déploiement de programmes désormais incontournables :

// Le dispositif des Classes Olympiques, permettant aux enseignants de renforcer l'activité physique et la culture olympique tout au long de l'année scolaire. Durant l'année scolaire 2023-2024, plus de 83 000 élèves ont bénéficié de ce dispositif, particulièrement animé cette année par des défis lancés par des athlètes ;

// La Semaine Olympique et Paralympique, déployée par le COJOP Paris 2024 au travers de 12 600 établissements sur tout le territoire, ainsi que dans des établissements français à l'étranger. Les CDOS, CROS, CTOS et les fédérations sportives et de sport scolaire, mobilisés par le CNOSF, ont largement participé à cet engouement qui a permis à de nombreux jeunes écoliers et étudiants de se préparer aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Au titre de l'Héritage des Jeux de Paris 2024, le CNOSF et le CPSF ont la charge de porter et déployer la SOP en 2025 et pour les années à venir.

CHIFFRES CLÉS ÉDUCATION

794

classes olympiques pendant l'année scolaire 2023-2024

2 M

de jeunes ont participé à l'édition 2024 de la SOP

MIXITÉ & DIVERSITÉ

Le CNOSF a poursuivi en 2024 le projet du Club des 300 femmes dirigeantes, visant à identifier, valoriser et accompagner un grand nombre de femmes pour consolider leurs compétences ou accéder à des postes à responsabilités, permettant aux fédérations d'atteindre la parité dans leurs instances nationales dès 2024. La seconde promotion, lancée en octobre 2023, s'est terminée en novembre 2024.

La Commission mixité s'est réunie en 2024 pour présenter les avancées du Club des 300 et identifier les actions nécessaires pour renforcer la féminisation des instances jusqu'à la fin du mandat. Parmi elles, l'ambition de déployer le programme dans les territoires et auprès des fédérations en 2025.

136

lauréates de la seconde promotion du Club des 300 ont obtenu leur certificat de réussite

91 %

des lauréates souhaitent s'engager davantage à la suite du programme

4

lauréates élues à la présidence d'une fédération membre du CNOSF en 2024

Pendant les Jeux Olympiques, une conférence dédiée à la parité dans le sport a été organisée au Club France. Cet événement a permis de dresser un état des lieux européen et d'animer deux tables rondes : "La mixité dans les métiers du sport" et "La parité dans les instances fédérales et régionales".

Par ailleurs, 2024 a été l'occasion pour le CNOSF de poursuivre son travail en faveur de l'inclusion des personnes LGBT+ dans le sport :

// Organisation au Club France d'une conférence sur l'inclusion des personnes LGBT+ dans le sport, dans le cadre du soutien institutionnel apporté à la Pride House 2024 (mise en avant des travaux et recommandations des groupes de travail de la Pride House, focus sur l'inclusion des personnes trans, témoignages) ;

// Soutien financier et participation au Comité d'experts pour l'inclusion des personnes trans dans le sport de haut niveau.



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET LES DISCRIMINATIONS

L'année 2024 a demandé de relever le double défi d'assurer la protection des publics lors des Jeux Olympiques (Equipe de France et Club France), tout en veillant à la poursuite du déploiement de la feuille de route 2023-2025, avec l'appui de la Commission lutte contre les violences sexuelles et les discriminations.

On notera deux actions phares :

// Première édition de l'appel à projets à destination des associations d'aide aux victimes. Des actions d'accompagnement psychologique individuel et en groupe, ainsi que des activités de reconstruction par le sport ont ainsi pu être menées par les lauréats avec le soutien du CNOSF. La deuxième édition, lancée en fin d'année, a recueilli 18 candidatures, et quatre associations lauréates ont été retenues. Leurs actions se dérouleront en 2025 ;

// Cinquième convention nationale de lutte contre les violences dans le sport, co-organisée par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative et le CNOSF. Ce rendez-vous annuel a attesté d'une prise de conscience croissante du phénomène des violences, la professionnalisation des acteurs et la mise en place d'actions innovantes dans le cadre des grands événements sportifs (recours à l'intelligence artificielle dans la lutte contre le cyberharcèlement, intégration d'une personne référente aux délégations, formations systématiques de l'encadrement, etc.).

CHIFFRES CLÉS

12

Réunions de la Commission lutte contre les violences sexuelles et les discriminations depuis le début de la mandature

104

salariés du CNOSF sensibilisés en amont des Jeux Olympiques de Paris 2024

5

lauréats retenus dans le cadre de la 1^{re} édition de l'appel à projets à destination des associations d'aide aux victimes

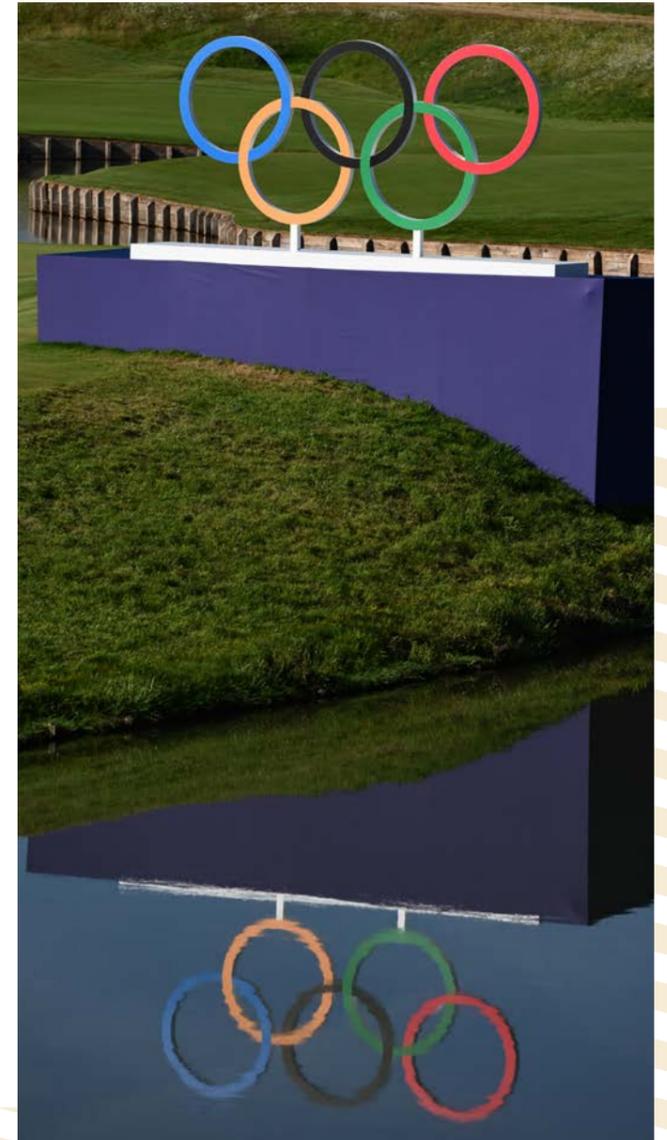
ÉTHIQUE ET LUTTE CONTRE LE DOPAGE

A l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, le CNOSF a renforcé sa stratégie de protection de l'intégrité physique et morale des différents publics en collaboration avec ses partenaires institutionnels :

// L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), dans le cadre du renforcement des actions d'éducation et de sensibilisation auprès des fédérations et des délégations ;

// L'Autorité nationale des jeux (ANJ), sur les enjeux de lutte contre la manipulation des compétitions, avec des croisements de fichiers permettant de détecter rapidement les personnes enfreignant l'interdiction de parier et d'intervenir dans les plus brefs délais - notamment durant les Jeux de Paris 2024 ;

// Les Jeux de Paris 2024 ont également été l'occasion de sessions de partages de bonnes pratiques, organisés par le projet européen Motiv'Action et le CIO, lors desquels le CNOSF est intervenu pour présenter son rôle de coordination entre les autorités, le mouvement sportif et la délégation.



SPORT-SANTÉ

Sous l'impulsion de sa Commission médicale, le CNOSF a organisé la 21^e Conférence nationale médicale interfédérale à Montrouge, en collaboration avec la Société française de médecine du sport (SFMES).

La Journée MÉDICOSPORT-SANTÉ© a constitué un autre temps fort de cette année. Visant à promouvoir l'outil et présenter les nouvelles fonctionnalités de l'application digitalisée sur VIDAL, cette séquence réunissant les fédérations, les CROS, CDOS, CTOS et d'autres parties prenantes a été riche en échanges et en perspectives. Cinq nouvelles fédérations ont d'ores et déjà exprimé leur souhait d'intégrer le MÉDICOSPORT-SANTÉ© en 2025.



SPORT POUR TOUS

L'année 2024 a marqué la 15^e édition de la rentrée sportive Sentez-Vous Sport et la 10^e Semaine européenne du sport. Ces événements, gratuits et ouverts à tous, ont permis de promouvoir l'activité physique et sportive auprès de différents publics sur l'ensemble du territoire.

Lancée en 2019, la collaboration avec l'Administration pénitentiaire a été reconduite. Une cinquantaine d'actions ont été menées dans des établissements pénitentiaires avec l'implication des entités déconcentrées du CNOSF.

En clôture de la rentrée sportive, le Village Sentez-Vous Sport, sur la place de la Bastille, a permis à 5 000 Franciliens de découvrir plus d'une dizaine d'activités sportives proposées par les fédérations et de participer à de nombreux cours collectifs : afro dance, zumba, yoga...



CHIFFRES CLÉS SPORT-SANTÉ

21^E

Conférence nationale
médicale interfédérale

54

fédérations membres du CNOSF
sur le MÉDICOSPORT-SANTÉ©

67

disciplines sportives
sur le MÉDICOSPORT-SANTÉ©

CHIFFRES CLÉS SPORT POUR TOUS

10 760

événements labellisés
Sentez-Vous Sport par le CNOSF en 2024

23

CDOS, CROS et CTOS
mobilisés pour cette opération nationale

49

opérations en établissements
pénitentiaires

10

années de soutien
de la Commission européenne

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS SPORTIVES (RSO) ET SPORTS DE NATURE

En 2024, le CNOSF a renforcé son engagement pour accompagner le mouvement sportif français dans sa transition écologique et sociale. L'un des temps forts de l'année fut la conférence "Sport, environnement et climat", pendant les Jeux. Cet événement a permis de mettre en lumière les ambitions environnementales et sociétales portées par les acteurs du sport, avec un focus particulier sur la stratégie carbone et l'adaptation climatique.

En parallèle, il a poursuivi le déploiement des projets prioritaires du mandat :

// Le projet européen OCEAN (Olympic Committees of Europe Approaching Carbon Neutrality), réunissant 18 comités nationaux olympiques, avec la réalisation du bilan carbone 2023 et la préparation d'un plan de décarbonation, finalisé en 2025 ;

// La co-animation du réseau des référents développement durable avec le ministère des Sports, qui a permis la préparation de la Charte des 15 engagements écoresponsables pour les sièges des fédérations et ligues, ainsi que la transmission des bonnes pratiques et outils hérités de Paris 2024 ;

// L'élaboration du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) pour le secteur du sport, avec le ministère chargé des Sports. Ce travail a permis de proposer des orientations concrètes pour renforcer la résilience des structures sportives et des pratiques face au réchauffement climatique.

Enfin, la Commission sports de nature a engagé de nouvelles actions sur l'accès aux sites de pratiques, notamment en collaborant avec l'Office national des forêts (ONF) pour préparer une convention cadre facilitant la préservation et l'utilisation durable des espaces naturels.



CHIFFRES CLÉS

60

événements sportifs nationaux
et internationaux labellisés
"Développement durable, le sport s'engage"

929

événements sportifs engagés dans
une démarche d'amélioration de leur
impact carbone grâce au Coach Climat
Événement

2^E

bilan carbone réalisé
par le CNOSF sur ses activités
(baisse de 20% en un an)



20 24



**JEAN-PIERRE
SIUTAT**

1^{er} vice-président en charge
de la stratégie internatio-
nale et co-président de la
Commission des relations
internationales



**ANNE TOURNIER-
LASSERVE**

Vice-présidente en charge
du haut niveau



**ASTRID
GUYART**

Secrétaire générale du
CNOSF et co-présidente de
la Commission des athlètes
de haut niveau



**SOPHIE
CHIPON**

Conseillère et co-prési-
dente de la Commission
des relations internatio-
nales

AXE 4

FAIRE RAYONNER LE SPORT FRANÇAIS À L'INTERNATIONAL



JEAN-PIERRE SIUTAT

1^{er} Vice-président en charge de la stratégie internationale

COOPÉRATION & INFLUENCE INTERNATIONALES

2024 a concrétisé l'activité internationale mise en place par le CNOSF depuis plusieurs années. Lors des Jeux de Paris, le CNOSF a ainsi réuni l'ensemble de la famille olympique internationale au Club France et a mis en lumière ses projets de soutien aux athlètes réfugiés et son engagement pour le développement de la francophonie sportive. Pendant les Jeux, il a également organisé, pour la première fois, un camp olympique franco-allemand réunissant 100 jeunes à Paris.

RENFORCEMENT DE LA PLACE DU SPORT FRANÇAIS À L'INTERNATIONAL

Durant l'été, le CNOSF a accueilli de nombreux représentants du mouvement sportif international au Club France, notamment lors de sa Soirée internationale, marquée par la présence du président du CIO, Thomas Bach.

En parallèle, il a organisé, avec ses partenaires historiques, la Deutsche Sportjugend (dsj) et l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), un Camp olympique franco-allemand de la jeunesse, ayant permis à une centaine de jeunes de vivre une expérience olympique exceptionnelle.

Le CNOSF a également joué un rôle actif dans la coopération internationale, en soutenant des actions de solidarité et de développement sportif :

// Animation de l'Association francophone des comités nationaux olympiques ;

// Participation à de nombreux événements institutionnels internationaux et accueil d'une quinzaine de délégations étrangères (hors Club France) tout au long de l'année ;

// Accompagnement des athlètes réfugiés en France en vue de leur participation à Paris 2024, ainsi que de la cheffe de mission de l'équipe olympique des réfugiés ;

// Déploiement de 19 volontaires en service civique auprès de comités olympiques et paralympiques étrangers, dans le cadre du programme Ambassadeurs Génération 2024.

Afin de renforcer la présence française dans les instances européennes et internationales, le CNOSF continue d'accompagner les dirigeants français dans leurs campagnes électorales. Parmi les succès notables figure l'élection de Pierre Trochet à la présidence de la Fédération internationale de football américain.

SOUTIEN À L'ACTION INTERNATIONALE DES FÉDÉRATIONS

Le Programme d'accompagnement international des fédérations (PAIF) a permis d'apporter un appui, notamment financier, aux fédérations sur des actions multiples, à l'instar de la candidature à l'organisation d'événements sportifs internationaux, du développement de la francophonie sportive, ainsi que de la représentation française sur des compétitions et conférences internationales.

Dans le cadre des programmes d'échanges franco-allemands, 64 projets impactant la vie de près de 3 000 jeunes, portés par des fédérations ou des clubs, ont pu être accompagnés au quotidien par le CNOSF.

Enfin, le CNOSF a obtenu 2 109 000 \$ de la Solidarité Olympique pour financer des programmes menés directement par ses soins ou destinés à ses membres, incluant des athlètes métropolitains, ultramarins ou réfugiés.

4 événements internationaux au Club France : une Soirée internationale et trois temps forts mettant en valeur les athlètes étrangers boursiers en France, l'Équipe olympique des réfugiés et la francophonie sportive

5 athlètes réfugiés accompagnés

19 jeunes volontaires en service civique

59 fédérations soutenues dans le cadre du PAIF

64 projets subventionnés par l'OFAJ et le CNOSF pour des échanges sportifs franco-allemands

100 participants au Camp olympique franco-allemand de la jeunesse

421 projets d'échanges franco-allemands et 20 409 participants au total sur les trois ans du plan de relance

LES DÉLÉGATIONS FRANÇAISES AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX

L'année 2024 a été marquée par la préparation finale de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris et surtout par leur réussite exceptionnelle. D'autres compétitions internationales ont permis aux sportifs français de réaliser de très belles performances et de représenter les couleurs de la France au plus haut niveau. Notamment lors de la 4^e édition des JOJ d'hiver, organisés à Gangwon en début d'année, où l'Équipe de France a pu se classer 4^e avec 18 médailles dont 7 d'or.

Le CNOSF a aussi commencé la préparation des prochains Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026, afin de mettre les sportifs dans les meilleures conditions possibles pour cette prochaine échéance internationale.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2024 DE GANGWON 2024

La 4^e édition des JOJ d'hiver s'est tenue du 20 janvier au 1^{er} février 2024, constituant une première historique en dehors de l'Europe, après les précédentes éditions à Innsbruck, Lillehammer et Lausanne :

// Plus de 1 900 athlètes participants ;
 // 100 % de parité hommes-femmes ;
 // 79 Comités nationaux olympiques (CNO) représentés, dont plusieurs pour la première fois ;
 // 7 sports, 15 disciplines, 81 épreuves au programme ;
 // 6 sports et 12 disciplines avec une participation française.

121

membres de la délégation française

65

athlètes (40 femmes et 25 hommes)

1RE

qualification d'une équipe de hockey sur glace féminin

Performance française : une édition record

La France a entamé ces Jeux avec éclat, dominant le classement des médailles durant une semaine, avant de terminer à la 4^e place finale. Cette édition a marqué un record pour la délégation française avec 18 médailles.

7

médailles d'or

5

médailles d'argent

6

médailles de bronze

ANNE TOURNIER-LASSERVE

Vice-présidente en charge du haut niveau



Le biathlon et le snowboard cross se sont distingués avec chacun 5 médailles, suivis du ski de fond (4), du ski alpin (2), de la danse sur glace et du snowboard freestyle (1 médaille chacun).

Un fait marquant : en biathlon, Antonin Guy a réalisé une performance exceptionnelle en décrochant 4 médailles (3 en or et 1 en argent), un exploit inédit dans l'histoire des JOJ.

Porte-drapeaux : une sélection symbolique

Cérémonie d'ouverture : les athlètes Léa Casta (snowboard cross, médaillée d'or et de bronze) et Franck Tekam (short track) ont été choisis pour leurs performances sur le précédent FOJE et pour leur expérience internationale.

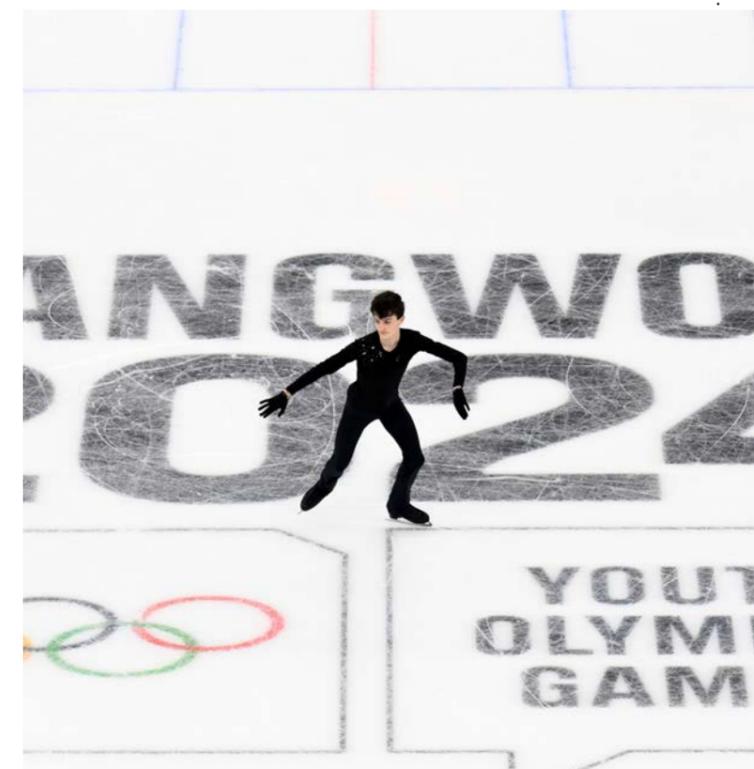
Cérémonie de clôture : le couple de danse sur glace, Ambre Perrier-Gianesini et Samuel Blanc-Klaperman, médaillés d'or, a été désigné pour représenter la France.

Prochain rendez-vous, l'Italie

La prochaine édition des JOJ d'hiver se tiendra dans les Dolomites Valtellina, en Italie, en 2028.

LA PRÉPARATION DES DÉLÉGATIONS À VENIR

En parallèle des Jeux Olympiques, 2024 a vu le CNOSF préparer la participation de l'Équipe de France aux événements 2025 (FOJE d'hiver et d'été, Jeux Mondiaux) mais aussi lancer l'élaboration de son dispositif pour les Jeux Olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026.



20
24



**PHILIPPE
MISSIKA**
Président de la Conférence
des conciliateurs



**JEAN-PIERRE
KARAQUILLO**
Président de la Chambre
arbitrale du sport



**ODILE
PIÉRART**
Présidente du Comité
de déontologie

CONFÉRENCE DES CONCILIEATEURS, CHAMBRE ARBITRALE DU SPORT ET COMITÉ DE DÉONTOLOGIE

LES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE L'ANNÉE 2024

L'exercice 2024 a été marqué par l'adoption le 15 juillet du décret n°2024-821 modifiant les dispositions du code du sport relatives à la mission de conciliation du CNOSF. Les principales évolutions apportées par ce décret concernent, d'une part, l'augmentation du nombre de membres de la Conférence de 21 à 30 et, d'autre part, l'instauration d'une limite d'âge de 75 ans.

Afin de compléter la composition de la Conférence des conciliateurs désormais élargie, Madame Isabelle Gorce (première présidente de la cour d'appel de Bordeaux), Messieurs David Jacotot (professeur de droit privé à l'université de Bourgogne) et François-Xavier Manteaux (président de tribunal judiciaire de Saint-Étienne) ont été nommés conciliateurs lors du Conseil d'administration du 3 octobre 2024. De plus, lors de sa réunion du 12 décembre 2024, le Conseil d'administration a procédé aux nominations de Madame Clémentine Legendre (professeur de droit privé à l'université de Lorraine), Messieurs Xavier Chiloux (avocat), Michel Hoffmann (président honoraire du tribunal administratif), Mehdi Lahouazi (professeur de droit public à l'université Paris Nanterre) et Éric Maréchal (premier président de la cour d'appel d'Angers).



ÉLÉMENTS STATISTIQUES

En 2024, la Conférence des conciliateurs a été saisie à 590 reprises, soit une hausse de plus de 17 % en comparaison avec l'année précédente, et de 49 % par rapport à l'année 2022. Il s'agit également du nombre de saisines le plus important depuis sa création en 1992.

185 de ces 590 demandes ont fait l'objet d'un rejet par le président de la Conférence pour cause d'irrecevabilité, en application de l'article R.141-16 du code du sport. 20 ont abouti à un rejet pour défaut de régularisation. 13 se sont soldées par un désistement.

355⁽¹⁾ demandes ont donné lieu à une audience de conciliation, qui s'est conclue par la signature d'un procès-verbal de conciliation à 32 reprises. L'irrecevabilité de six demandes a en outre été constatée lors d'audiences de conciliation. Un désaccord a été constaté à l'audience lors de la mise en œuvre d'une procédure de conciliation facultative.

Les autres demandes ont, quant à elles, donné lieu à la formulation d'une proposition. Sur ces 316 propositions formulées, 201 ont fait l'objet d'une acceptation et 115 d'une opposition. Ainsi, 233 des 349 litiges recevables ont été résolus, soit un taux de près de 67 %. Parmi ceux pour lesquels l'une des parties s'est opposée à la proposition de conciliation, seuls 32 ont finalement été portés devant les juridictions, soit moins de 10 % des litiges recevables.

⁽¹⁾ 17 demandes de conciliation reçues en 2024 restent, à la date de la rédaction de ces statistiques, en cours de traitement (examen de la recevabilité, convoquées pour une audience de conciliation, attente de notification de la proposition de conciliation ou de l'acceptation/opposition des parties) et ne sont pas comptabilisées ici.

LA CHAMBRE ARBITRALE DU SPORT

La Chambre arbitrale du sport (CAS) a été saisie de trois nouvelles demandes d'arbitrage en 2024. Ces demandes, ainsi que celles introduites en 2023 et toujours en cours, ont toutes été traitées et définitivement clôturées durant l'exercice 2024. Le Comité de l'arbitrage sportif français, chargé d'administrer la CAS, a eu l'occasion de se réunir à six reprises et a notamment été amené à statuer sur une demande de récusation d'arbitre.

LE COMITÉ DE DÉONTOLOGIE

En 2024, la composition du Comité de déontologie a été partiellement renouvelée. Madame Pascale Duché, (professeur des universités à l'université de Toulon), ainsi que Messieurs Yves Maunand (conseiller honoraire à la Cour de cassation) et Thierry Maudet (délégué interministériel aux Jeux Olympiques) ont succédé à Messieurs François Besson, François Carré et Jean-François Guillot dont le mandat était échu.

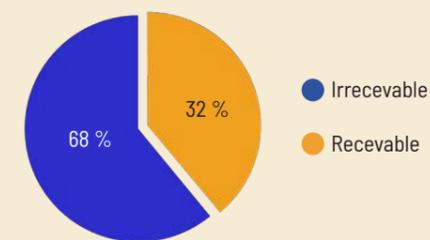


Figure 1 : Recevabilité des demandes

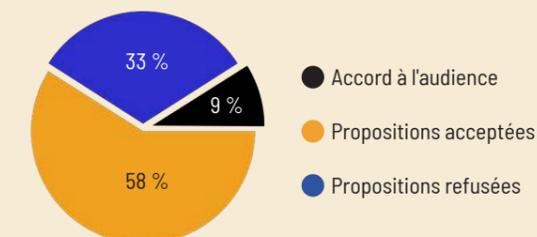


Figure 2 : Résolution des litiges

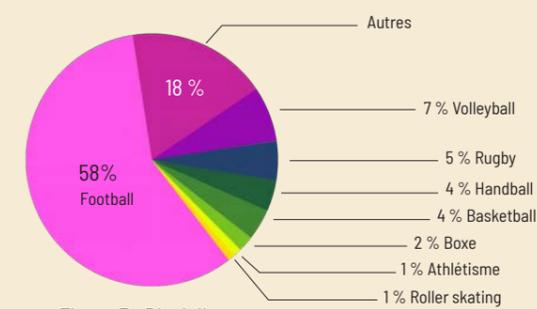


Figure 3 : Disciplines

Le Comité s'est réuni à six reprises. Sur saisine du président du CNOSF, le Comité a également rendu deux avis et formulé deux propositions relatifs notamment à la désignation de nouveaux membres de la Conférence des conciliateurs.

Par ailleurs, cette année fut principalement marquée par l'organisation, à son initiative, de la première rencontre des comités d'éthique fédéraux et du Comité de déontologie du CNOSF qui s'est tenue à Paris, le 4 avril 2024, au siège du CNOSF. Cet événement, attendu de longue date par les fédérations, leurs comités d'éthique et le Comité de déontologie du CNOSF, s'inscrivait dans une volonté de mutualisation et de partage d'expérience entre ces comités.

Enfin, soucieux d'accompagner les fédérations et leurs comités d'éthique à l'occasion du renouvellement de leurs instances dirigeantes, le Comité de déontologie a formulé des recommandations éthiques pour les campagnes électorales au sein des fédérations sportives.

20 24



**MICHEL
CALLOT**
Trésorier général
du CNOSF



**BRUNO
DELOR**
Co-président de la Com-
mission des finances et
président de la Commission
d'appel d'offres



**BRIGITTE
SCHLEIFER**
Co-présidente
de la Commission
des finances

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

L'année 2024 a été marquée par des défis opérationnels et financiers majeurs mais aussi par des réussites dans l'organisation du Club France, la conduite de la délégation française ou les nombreuses actions au service des fédérations, des territoires et des athlètes.

L'utilisation des ressources disponibles du CNOSF s'est faite tout au long de l'année avec rigueur et vigilance afin de pouvoir répondre au mieux aux attentes exigeantes et légitimes de toutes les parties prenantes, et de sortir de la période des Jeux Olympiques au minimum conformément au cadre qui avait été fixé lors de l'élaboration budgétaire. Force est de constater que le CNOSF a réussi ce challenge.

Le niveau des recettes pour 56,5 M€ et des dépenses pour 54,2 M€ est le reflet financier d'une activité opérationnelle aussi engageante qu'exceptionnelle. Le budget a plus que doublé par rapport au budget d'une année courante.

Au 31 décembre 2024, les produits d'exploitation s'élevaient à 55,9 M€ contre 27,1 M€ en 2023.

Lors de cette dernière année d'application du programme marketing joint avec le COJOP Paris 2024, le CNOSF a bénéficié de ressources commerciales renforcées par l'excellente performance des revenus commerciaux du COJOP. Les défenses d'emblèmes et les partenariats olympiques étant gérés et perçus par le COJOP, le CNOSF a reçu, en contrepartie, une compensation financière (19,8 M€ en 2024 contre 11,5 M€ en 2023) et des échanges de marchandises liés à l'équipementier ou à des prestations de services proposées par les partenaires du COJOP (6,7 M€ en 2024 contre 2 M€ en 2023).

Le soutien du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, via la Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 (9,4 M€ / an) et son avenant relatif à l'usage des fonds dédiés signé en 2024 (5,3 M€), a largement contribué à la mise en œuvre et à la réussite d'actions exceptionnelles. La délégation française et certaines opérations du projet "Gagner en France" pilotées par le CNOSF (billetterie pour l'entourage des athlètes et encadrants, dispositif "Allez les Bleus", animation et mobilisation du réseau des athlètes...) ont donc profité de moyens uniques.

Les autres ressources restent constantes

Les charges d'exploitation s'élevaient à 52,8 M€ en 2024 contre 26,8 M€ en 2023.

Cette hausse significative s'explique principalement par les dépenses engagées au service de la délégation française aux Jeux Olympiques de Paris 2024 (hébergement et aménagement du village et des sites extérieurs, transport, équipements, médical...) et par les actions de "Gagner en France".

L'optimisation des actions précitées financées en grande partie par les fonds dédiés a permis de conserver une réserve de fonds



MICHEL CALLOT

Trésorier général
du CNOSF

dédiés d'environ 1,3 M€ qu'il conviendra d'appréhender avec le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative dans une perspective pluriannuelle.

Le succès populaire du Club France, tant auprès des partenaires, des institutions publiques, des médias, que des fédérations membres, des athlètes et du grand public, s'est conjugué avec une maîtrise du budget.

Les dépenses du projet Club France concernent particulièrement le fonctionnement et la production de l'événement, les aménagements intérieurs, les dépenses d'hospitalité, la sécurité du site, mais aussi tous les aménagements extérieurs au service de la promotion de la pratique sportive organisée par les fédérations olympiques et non olympiques. Elles s'établissent à 13,8 M€ et ont été financées à hauteur de 47,1 % par des revenus commerciaux (billetterie, location d'espaces, hospitalité, refacturation de prestations...), 11,6 % par des subventions publiques (ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Agence nationale du sport). L'investissement du CNOSF représente quant à lui près de 41,3 %.

A la date d'émission de ce rapport, les discussions sont toujours en cours pour faire atterrir le coût des dépenses de sécurité provisionné dans les comptes 2024 à hauteur du risque maximum.

L'objectif de rester dans l'enveloppe budgétaire autorisée par le Conseil d'administration et l'assemblée générale pour le financement du Club France a été tenu. Le CNOSF a ainsi pu respecter les engagements budgétaires pour le Club France, tout en poursuivant ses actions en faveur du Service aux membres et aux territoires à partir des programmes phares de formation et d'animation de réseaux.

Les dépenses de personnel, en hausse pour permettre de délivrer les projets 2024 dans les meilleures conditions, restent maîtrisées et devraient naturellement diminuer dans le temps.

Ainsi, le résultat d'exploitation est excédentaire à hauteur de 3,1 M€ en 2024.

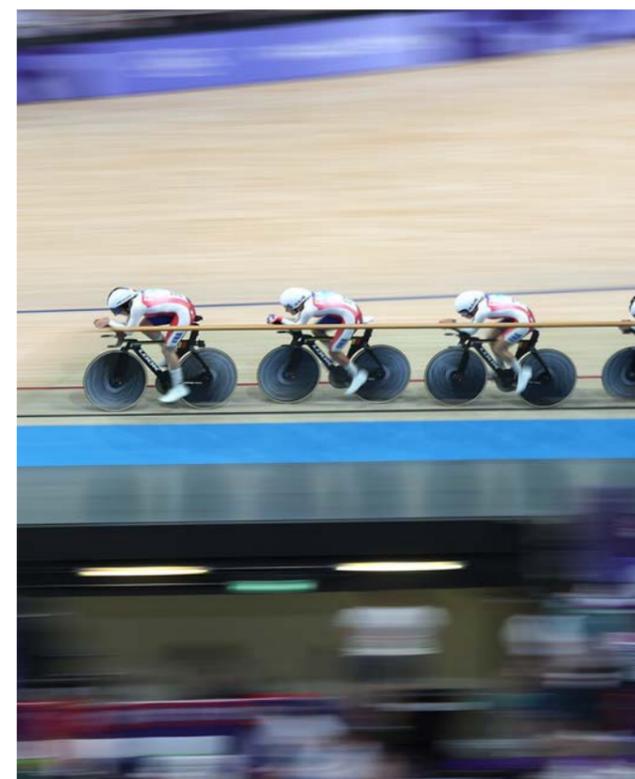
Au terme de l'exercice 2024, le résultat financier s'élève à 0,6 M€ contre 0,2 M€ sur l'exercice précédent. Cette performance est notamment portée par une stratégie de placements financiers sécurisés efficace et responsable, ainsi que par l'optimisation de la gestion des flux de trésorerie. Cette dynamique est à préserver pour l'avenir. Ce résultat constituera une marge de manœuvre précieuse pour accompagner le développement des projets du CNOSF.

Sur les aspects fiscaux, en juillet 2024, le CNOSF a sollicité l'administration fiscale pour faire confirmer le régime de TVA appliqué à ses activités, et plus précisément l'étendue de ses droits à déductions sur les dépenses courantes mais aussi celles du Club France. A la date d'émission de ce rapport, la demande de rescrit fiscal est en cours de traitement par l'administration fiscale.

Dans cette année si unique, le choix a été fait de limiter les investissements liés au siège à l'exception des travaux d'urgence et d'absorber les premiers investissements informatiques issus de l'héritage du COJOP Paris 2024.

Finalement, le CNOSF réalise un résultat net de 2,3 M€. Entre 2021 et 2024, les résultats nets cumulés s'établissent à plus de 3,6 M€ et viennent consolider les capacités financières du CNOSF pour les années à venir.

Le CNOSF clôture ses comptes 2024 avec des finances saines et maîtrisées grâce à une gestion rigoureuse de l'application des contrats commerciaux, une optimisation des dépenses de fonctionnement et des dépenses opérationnelles et un pilotage renforcé de la trésorerie.



PERSPECTIVES

L'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 aux Alpes françaises, lors de la 142^e Session du Comité international olympique le 24 juillet 2024 à Paris, donne une visibilité sur un temps certain au CNOSF. Le CNOSF a sécurisé ses ressources marketing en signant un nouveau programme marketing joint 2025-2030 avec le Comité international olympique (CIO), les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre des Alpes françaises 2030. Il devra veiller à la bonne réalisation des ressources commerciales par le Comité d'organisation des Alpes françaises 2030.

L'année 2025 est la dernière année d'application de la convention socle 2023-2025 avec le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. Dans un contexte national incertain, le CNOSF devra veiller à ce que l'accord pluriannuel, qui se termine et pour lequel le CNOSF s'est engagé fortement depuis le début d'année, ne soit pas remis en question afin de ne pas compromettre l'élan exceptionnel impulsé par les Jeux de Paris 2024. Cette année sera aussi l'occasion de s'engager dans une nouvelle dynamique partagée et de consolider ce soutien indispensable en co-construisant et en mettant en œuvre la prochaine convention pluriannuelle d'objectifs.

Le nouveau cycle sportif qui débute, en vue des Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026, des Jeux Olympiques d'été de Los Angeles 2028 et des nombreux Jeux annexes auxquels participeront nos équipes de France, nécessitera un engagement continu et fort de l'état.

Le CNOSF devra également assumer opérationnellement et financièrement un héritage durable avec la reprise de programmes phares mis en œuvre pour les Jeux de Paris 2024 autour de l'éducation et de l'engagement ("Allez les Bleus", "Génération 2024", "Semaine Olympique et Paralympique") et coordonner la célébration du premier anniversaire des Jeux, en lien avec le CIO et l'ensemble des parties prenantes.

Le CNOSF mettra tout en œuvre pour que les discussions relatives aux dépenses de sécurité du Club France aboutissent favorablement. L'incidence financière devrait trouver sa traduction dans les comptes 2025. Une réflexion est en cours sur la rénovation des installations de la Maison du sport français et les travaux de modernisation répondant aux normes énergétiques et environnementales.

En clôturant ses comptes et en se projetant sur l'avenir, le CNOSF et ses membres peuvent être fiers du travail accompli, du renforcement de ses fondations et de la sécurisation de ses grands équilibres.

COMMISSIONS



BRIGITTE SCHLEIFER

Co-présidente de la Commission des finances



BRUNO DELOR

Co-président de la Commission des finances



BRUNO DELOR

Président de la Commission d'appel d'offres

COMMISSIONS DES FINANCES

La commission des finances a vocation à formuler toute proposition en matière financière, notamment en ce qui concerne les processus et les méthodes.

Elle s'est réunie principalement dans le cadre de l'arrêté des comptes et de l'élaboration budgétaire.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Six réunions de la commission d'appel d'offres (CAO) se sont tenues en 2024, au titre des procédures formalisées conduites pour couvrir les besoins d'achat de fournitures, services et travaux du CNOSF relatifs aux dépenses opérationnelles (Semaine Olympique et Paralympique...) et au fonctionnement (assurances, moyens généraux, communication...).

La commission a également contribué au renforcement et à la sécurisation de la démarche achats (choix de procédures, conseil sur les paniers d'analyse...).

Vingt réunions de la commission interne contrat (CIC) se sont également tenues pour sécuriser le choix des prestataires pour les consultations qui ne relèvent pas de la compétence de la CAO (exposition "Empreintes", transport des délégations, études d'impact).

CHIFFRES CLÉS

6

Réunions de la Commission d'appel d'offres

20

Réunions de la Commission interne contrat



COMPTES ANNUELS 2024

BUDGET 2025



COMPTES ANNUELS / BILAN ACTIF AU 31/12/2024

MONTANTS EN €	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Dépréciation	Montant Net	
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	596 343	315 821	280 521	24 411
Immobilisations incorporelles en cours				
TOTAL	596 343	315 821	280 521	24 411
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 500 000		2 500 000	2 500 000
Constructions	13 900 000	10 530 303	3 369 696	3 790 909
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 451 042	3 333 570	2 117 472	2 057 188
Immobilisations corporelles en cours	8 016		8 016	74 235
Avances et acomptes				
TOTAL	21 859 059	13 863 873	7 995 186	8 422 332
Immobilisations financières (1)				
Autres titres immobilisés	442		442	19 062
Prêts				
Autres	16 000		16 000	18 859
TOTAL	16 442		16 442	37 921
TOTAL (I)	22 471 845	14 179 694	8 292 150	8 484 666
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 468 669	20 320	2 448 349	2 027 279
Autres créances	2 362 503		2 362 503	2 729 450
TOTAL	4 831 173	20 320	4 810 853	4 756 729
Valeurs mobilières de placement	9 500 000		9 500 000	10 000 000
Disponibilités	17 030 422		17 030 422	12 600 224
Charges constatées d'avance	442 514		442 514	2 944 649
TOTAL (II)	31 804 110	20 320	31 783 790	30 301 604
Frais d'émission d'emprunt (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	54 275 956	14 200 015	40 075 941	38 786 270

(1) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières

COMPTES ANNUELS / BILAN PASSIF AU 31/12/2024

MONTANTS EN €	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	862 621	862 621
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation	15 802 664	15 802 664
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	5 925 780	5 542 263
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	2 275 249	383 517
SITUATION NETTE	24 866 316	22 591 066
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	24 866 316	22 591 066
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 473 149	6 888 789
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	1 473 149	6 888 789
Provisions pour risques	374 000	193 290
Provisions pour charges	184 445	193 416
TOTAL PROVISIONS (III)	558 445	386 706
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 757 313	3 990 012
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	5 438 207	2 326 700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	946 677	1 499 255
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	35 830	1 103 740
TOTAL DETTES (IV)	13 178 029	8 919 709
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	40 075 941	38 786 270

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(2) Dont emprunts participatifs

COMPTES ANNUELS / COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2024

MONTANTS EN €	31/12/2024	31/12/2023
Cotisations	389 955	361 080
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations	33 738 229	14 100 065
<i>dont parrainages</i>	28 690 614	13 874 987
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	14 729 761	11 558 858
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	706 281	334 750
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	666 784	479 680
Utilisations des fonds dédiés	5 415 639	300 166
Autres produits	233 908	293
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	55 880 560	27 134 894
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	37 671 180	11 548 652
Aides financières	3 170 670	3 240 018
Impôts, taxes et versements assimilés	770 415	652 417
Salaires et traitements	6 750 895	6 082 697
Charges sociales	2 965 987	2 678 923
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	865 352	772 901
Dotations aux provisions	394 320	207 344
Reports en fonds dédiés		1 535 106
Autres charges	212 906	116 258
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	52 801 729	26 834 319
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 078 831	300 574
Produits financiers de participation		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	580 009	252 714
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	27 480	10 598
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	607 490	263 313
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	25 388	78 372
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	18 620	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	44 008	78 372
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	563 481	184 941
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	3 642 313	485 516

COMPTES ANNUELS / COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2024

MONTANTS EN €	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 049
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	8 049	8 049
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	610	16 827
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 085	1 311
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	5 695	18 138
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 5 695	- 10 089
Participation des salariés aux résultats (VII)	481 569	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	879 798	91 909
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	56 488 051	27 406 258
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	54 212 801	27 022 740
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 275 249	383 517
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		



BUDGETS 2025

BUDGET COURANT (MONTANTS EN K€)	BUDGET 2025
Programme marketing joint / CIO	12 221
Partenariat équipementier / VIK	1 428
Autres activités commerciales	285
Activités commerciales	13 934
Subvention Ministère / CPD	9 529
Subvention CIO / COE	415
Subvention OFAJ	456
Subventions diverses	413
Subventions	10 813
Cotisations	400
Vie associative	425
Vie associative & divers	825
Ressources	25 572
Dotations aux amortissements et provisions	899
Frais financiers	30
Impôts et taxes	669
Autres dépenses (ANS)	1 000
Dépenses contraintes	2 598
Solde disponible	22 974
Frais de personnel	8 618
Élus et instances exécutives	385
Direction générale, relations institutionnelles, CAHN	532
Transformation économique & Marketing	2 032
Ressources humaines, moyens généraux	1 361
Conciliation	66
Juridique	127
Finances	179
Direction des systèmes d'information	1 927
Communication & événementiel & Culture olympique	1 309
Grandes causes nationales	781
Services aux membres et aux territoires	643
Relations internationales	1 345
Pôle olympique et sport de haut niveau	3 170
Enveloppe d'agilité	500
Dépenses pôles	22 974
Résultat prévisionnel	0



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

A l'Assemblée générale de l'association Comité national olympique et sportif français,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité national olympique et sportif français relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des provisions pour risques et charges et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

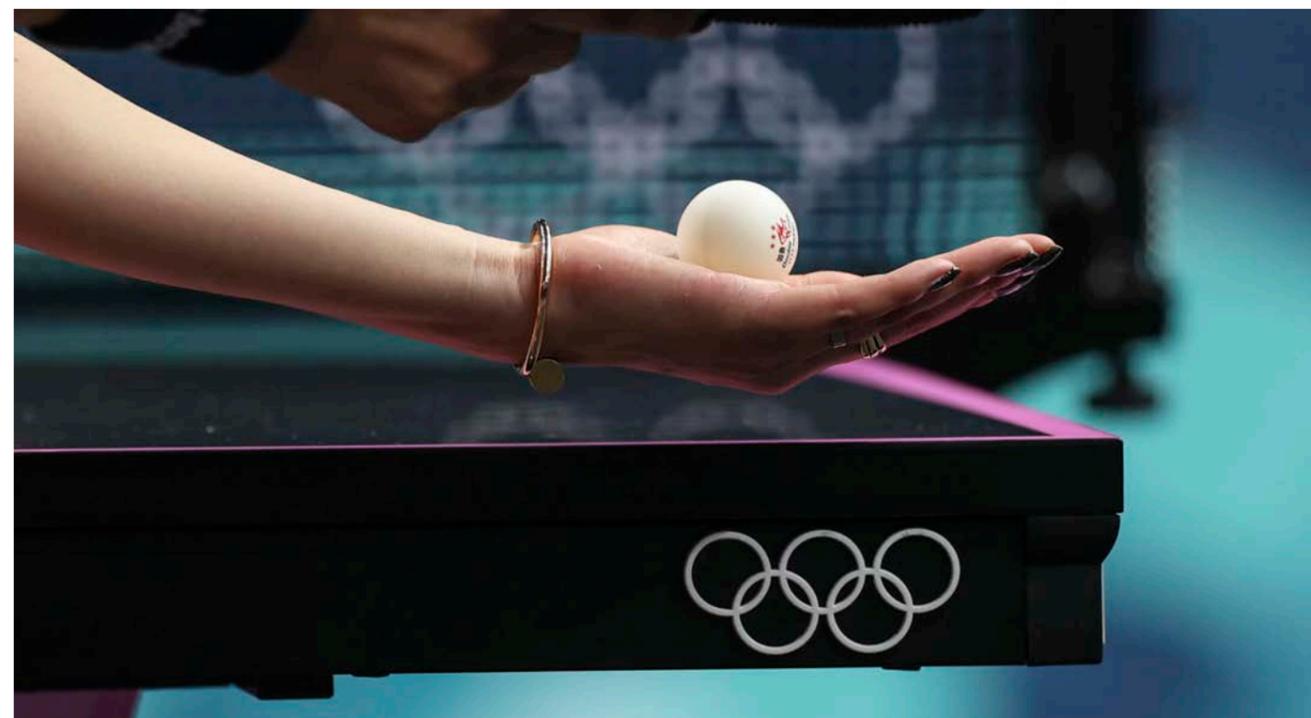
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 5 mai 2025
Le commissaire aux comptes

Auditeurs associés
Philippe BORDERE

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

A l'Assemblée générale de l'association Comité national olympique et sportif français,

En notre qualité de commissaire aux comptes du Comité national olympique et sportif français, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'organe délibérant

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nature de la convention : Conformément aux dispositions de l'article 11 de vos statuts, une rémunération est versée à certains dirigeants du CNOSF.

Personne concernée : Madame Astrid Guyart, secrétaire général du Comité national olympique et sportif français
L'Assemblée générale du 8 mars 2022, sur proposition du Conseil d'administration, a ratifié la rémunération de la secrétaire général adjointe du Comité national olympique et sportif français fixée à 2 500 euros bruts mensuels. A ce titre, le Comité national olympique et sportif français enregistre une charge de 30 000 euros bruts dans les comptes clos le 31/12/2024.

Fait à Limoges, le 5 mai 2025
Le commissaire aux comptes

Auditeurs associés
Philippe BORDERE




FÉDÉRATIONS & MEMBRES ASSOCIÉS

FÉDÉRATIONS & MEMBRES ASSOCIÉS

FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES



FÉDÉRATIONS NATIONALES SPORTIVES



FÉDÉRATIONS MULTISPORTS ET AFFINITAIRES



FÉDÉRATIONS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES



MEMBRES ASSOCIÉS





Le Comité National Olympique et Sportif Français remercie ses partenaires pour leur engagement.

Partenaires Mondiaux



Partenaire Officiel





CNOSF
Maison du sport français
1, avenue Pierre de Coubertin
75640 Paris Cedex 13
01 40 78 28 00
franceolympique.com

